

PROJET DE
BUDGET
2020

VILLE D'AMIENS



LE MOT DU MAIRE

Résolument engagée au service des habitants d'Amiens, notre collectivité examine le dernier budget primitif de la mandature 2014-2020.

Celui-ci traduit notre action constante visant un triple objectif :

- assurer une solidarité au service de tous les Amiénois
- poursuivre la modernisation du territoire pour en préparer l'avenir en garantissant le développement d'un territoire équilibré et attractif
- optimiser la performance des services mutualisés avec Amiens Métropole

Le budget primitif 2020 s'inscrit dans le triptyque défini dès 2014 :

- maîtrise des dépenses de fonctionnement
- stabilité des taux de la fiscalité malgré les contraintes externes lourdes
- investissements de haut niveau tournés vers l'avenir

2020 est également une année exceptionnelle avec deux événements phares :

- Amiens Capitale Européenne de la Jeunesse
- 800 ans de la Cathédrale avec un programme de haut niveau de mise en valeur ce monument cher à tous les Amiénois

Brigitte FOURÉ
Maire d'Amiens



1. LE BUDGET GÉNÉRAL.....4

STRUCTURE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2020.....	5
EVOLUTION DES PRINCIPAUX POSTES BUDGETAIRES ...	6
RECETTES ET DEPENSES COURANTES	6
PROGRAMMATION PLURIANNUELLE	
DES INVESTISSEMENTS 2016 - 2020.....	12
GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE	17
SITUATION DE L'ENDETTEMENT EN 2019.....	17
LES PERSPECTIVES POUR L'ENDETTEMENT EN 2020 ...	18
LE MONTANT DE L'EMPRUNT POUR 2020	19
BUDGETS ANNEXES	19

2. UNE VILLE SOLIDAIRE AU SERVICE DE SES HABITANTS ..20

PACTE POUR LE BIEN VIVRE	22
LA PETITE ENFANCE	24
L'ENFANCE	26
LA JEUNESSE	27
LA CITÉ ÉDUCATIVE D'AMIENS NORD	28
LA VIE SCOLAIRE ET LA RESTAURATION.....	30
LES SERVICES À LA POPULATION	31
LA SÉCURITÉ ET PRÉVENTION.....	33
L'ESPACE CITOYENNETÉ ET VIE SOCIALE	37
MISSION VIE ASSOCIATIVE.....	39
LA PROXIMITÉ.....	41

3. UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ ET ATTRACTIF.....61

AMIENS CAPITALE EUROPÉENNE	
DE LA JEUNESSE 2020	63
LOGEMENT POUR TOUS.....	66
LE COMMERCE.....	68
L'ACTION INTERNATIONALE.....	69
LA POLITIQUE DE LA VILLE	72
LES ESPACES PUBLICS	76
PROSPECTIVE ET AMÉNAGEMENTS URBAINS	79
LE RÉSEAU DE CHALEUR ET LA RÉNOVATION	
ÉNERGÉTIQUE.....	83

4. DES SERVICES SUPPORTS PERFORMANTS ET OPTIMISÉS.....85

LES ACHATS.....	87
L'IMMOBILIER ET LA LOGISTIQUE.....	89
LE NUMÉRIQUE ET L'INNOVATION	93
LES AFFAIRES JURIDIQUES ET GÉNÉRALES	95
LES RESSOURCES HUMAINES	97
LA COMMUNICATION ET L'ANIMATION	99
LA DÉMOCRATIE LOCALE	101

A background of stylized green leaves in various shades of green, ranging from light to dark, creating a layered, organic effect.

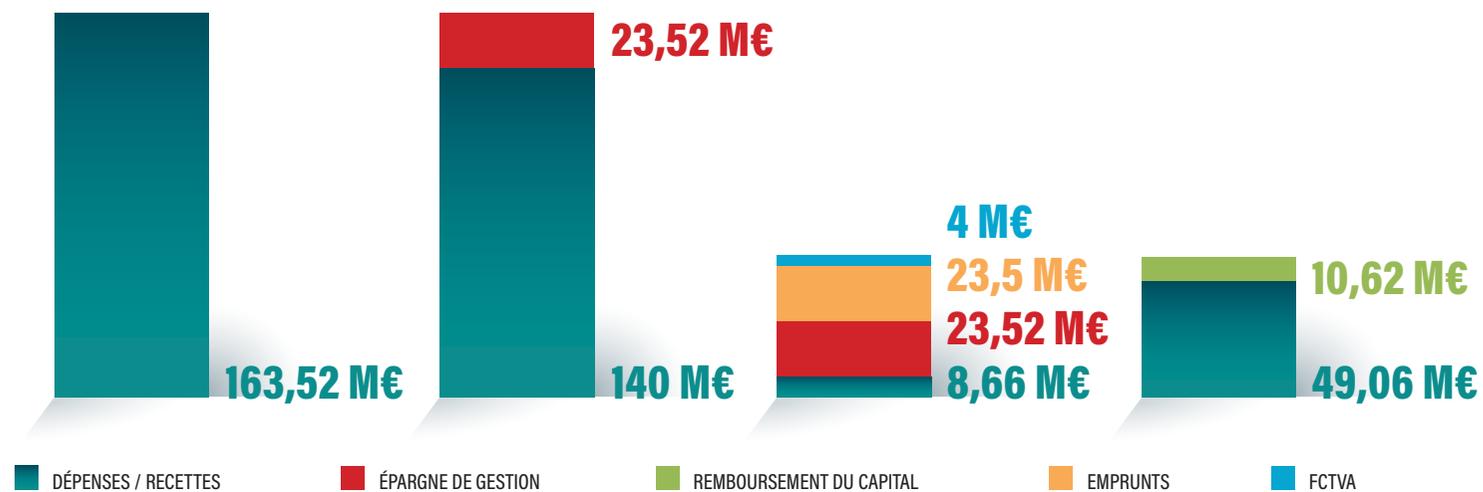
1

**BUDGET
GÉNÉRAL**



STRUCTURE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2020 :

Les grands équilibres de ce budget (approche charges et ressources générales hors opérations d'ordre et de transferts entre sections) pour l'exercice 2020 se présentent ainsi :





EVOLUTION DES PRINCIPAUX POSTES BUDGETAIRES :

RECETTES ET DEPENSES COURANTES

LES RECETTES COURANTES :

Les recettes courantes du budget principal, d'un montant de **163,52 m €**, augmentent globalement de **3,23 m€**, soit + 2,02 % par rapport au budget primitif 2019.



(EN MILLIONS D'EUROS)	RÉALISÉ 2016	RÉALISÉ 2017	RÉALISÉ 2018	CRÉDITS OUVERTS 2019	BP 2020
RECETTES COURANTES	156,47	157,38	158,94	162,77	163,52
EVOLUTION EN %	-	+ 0,58 %	+ 0,99 %	+ 2,41 %	+ 0,46 %

BP : Budget Prévisionnel



Ces recettes sont constituées :

- des contributions directes qui s'élèvent à **89,27 m€**, en augmentation de **+ 1,23 m€** sur l'estimation du réalisé 2019, soit **+ 1,4 %** incluant le produit de la fiscalité directe estimé à **80,71 m€** (soit une progression de **0,94 m€** par rapport au produit estimé 2019, soit **+ 1,18 %**).

Les taux de fiscalité demeurent inchangés pour 2020.

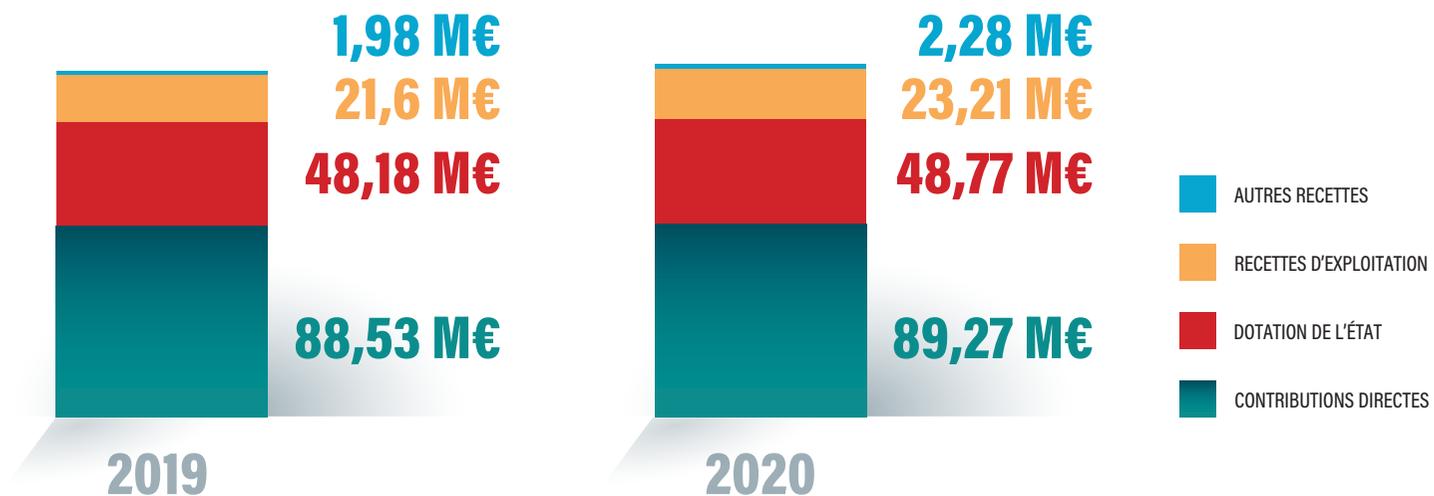
- les dotations de l'Etat pour **48,77 m€**, sont maintenues avec une dotation forfaitaire à **22,6 m€** et une Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) à **19,15 m€**.
- les recettes d'exploitation, avec **23,21 m€**, en augmentation de **1,61 m€** par rapport au BP 2019, soit **+7,45 %**.

Cette hausse sensible s'explique principalement par le soutien des partenaires financiers (Etat, Conseil Régional et Conseil départemental ainsi que des partenaires privés) dans le cadre de l'action Amiens For Youth **+ 1,4 m€** en 2020.

L'engagement de ne pas augmenter la fiscalité pendant tout le mandat 2014-2020 aura été respecté. Il est ainsi proposé de maintenir les taux en 2020.

Le contexte national est particulier avec la réforme attendue de la fiscalité locale et notamment la suppression de la taxe d'habitation.

Si la baisse de la pression fiscale est une bonne nouvelle pour les contribuables, il ne faut pas oublier que la taxe d'habitation constitue une ressource financière essentielle des collectivités locales et qu'il conviendra donc d'être vigilant sur le nouveau « panier de ressources » permettant de rendre les services locaux essentiels (état civil, éducation jeunesse, cantines scolaires, entretien de la voirie,...).



La perte cumulée de dotation globale de fonctionnement depuis 2013 atteint désormais **42,01 millions d'euros** :

DGF 2013	DGF 2014	DGF 2015	DGF 2016	DGF 2017	DGF 2018	Estimation DGF 2019	BP 2020	Perte cumulée	
30,26	29,23	-	-	-	-	-	-	1,13	
-	-	26,57	-	-	-	-	-	3,69	
-	-	-	23,88	-	-	-	-	6,38	
-	-	-	-	22,47	-	-	-	7,79	
-	-	-	-	-	22,52	-	-	7,74	
-	-	-	-	-	-	22,62	-	7,64	
-	-	-	-	-	-	-	22,62	7,64	
DGF : Dotation Globale de Fonctionnement / BP : Budget Prévisionnel								TOTAL CUMULE 2013 / 2020 (en millions d'euros)	42,01



LES DÉPENSES COURANTES :

Les dépenses courantes du budget principal s'élèvent à **140 m€**, en évolution de **+5,86 m€** par rapport au BP 2019 (soit **+4,37 %**). Elles sont constituées par :

- **les dépenses de personnel** (intégrant le personnel mutualisé) fixées à **83,11 m€** et en progression de **+1,19 m€** par rapport au budget primitif 2019.

La trajectoire de maîtrise de la masse salariale, annoncée lors des précédents débats d'orientations budgétaires est confirmée en 2020.

- **les dépenses d'exploitation : 27,04 m€**, en hausse de **+3,91 m€**, soit **+16,9 %**.

Cette augmentation sensible doit cependant être analysée au regard de l'existence d'événements exceptionnels et conjoncturels :

- Amiens For Youth avec des dépenses autorisées à hauteur de **2,6 m€** et des co-financements pour **1,4 m€**, laissant une charge nette prévisionnelle de **1,2 m€**,
- **+0,6 m€** pour la création d'animations populaires autour des 800 ans de la Cathédrale Notre-Dame.

Parmi les autres postes qui connaissent des évolutions, il est possible de citer :

+0,5 m€ pour les fluides (du fait de la hausse du coût de l'électricité),

+0,15 m€ pour la restauration scolaire (petits déjeuners et hausse du coût des repas pour développer la qualité nutritionnelle et la part des produits bio et locaux),

+0,11 m€ pour les crèches,

- **la mutualisation des charges remboursées à Amiens Métropole** avec une inscription à hauteur de **10,42 m€**,

- **les subventions et participations** fixées à **8,8 m€** qui se décomposent de la manière suivante :

- **2,61 m€** de subventions versées aux associations soit **+0,08 M€** pour la petite enfance

- **1,82 m€** pour les contributions aux écoles incluant **+0,17 M€** de participation aux écoles privées (pour la scolarisation dès 3 ans);

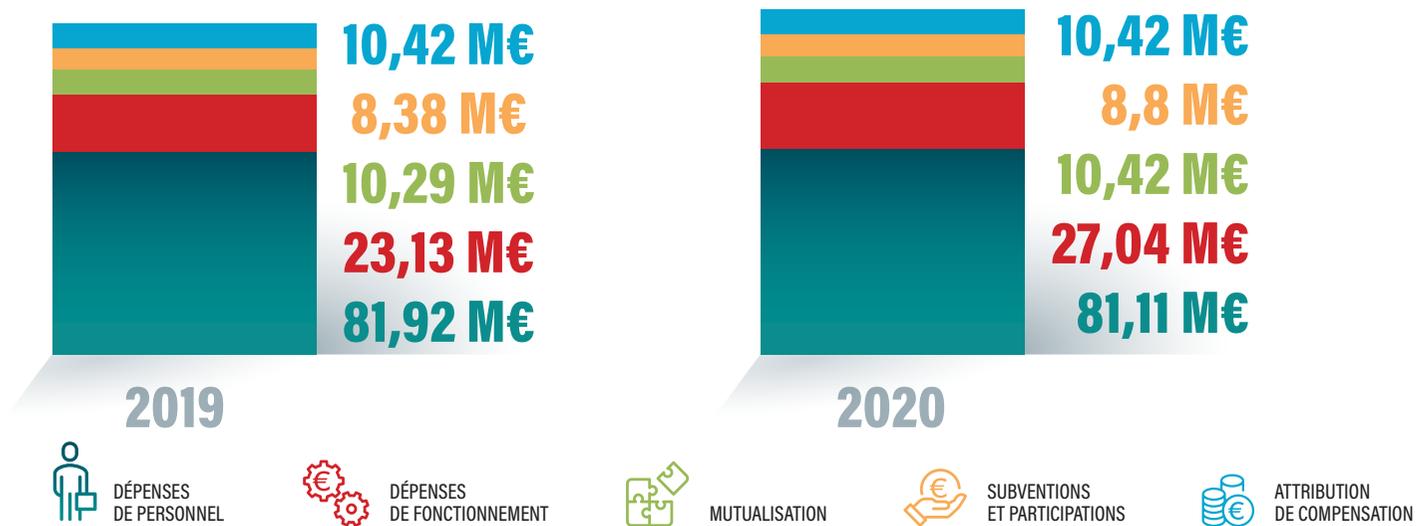
- **0,1 m€** de contribution à la Caisse des écoles (inchangé);

- **3,23 m€** de subvention au CCAS (identique au BP 2019);

- **1,04 m€** de subvention d'équilibre versée au budget annexe Parcs de stationnement soit **+0,39 m€** par rapport à 2019 notamment pour des travaux de copropriété effectués à Amiens 2.



- l'attribution de compensation versée par la Ville à la Communauté d'agglomération reste inchangée à **10,42 m€**.

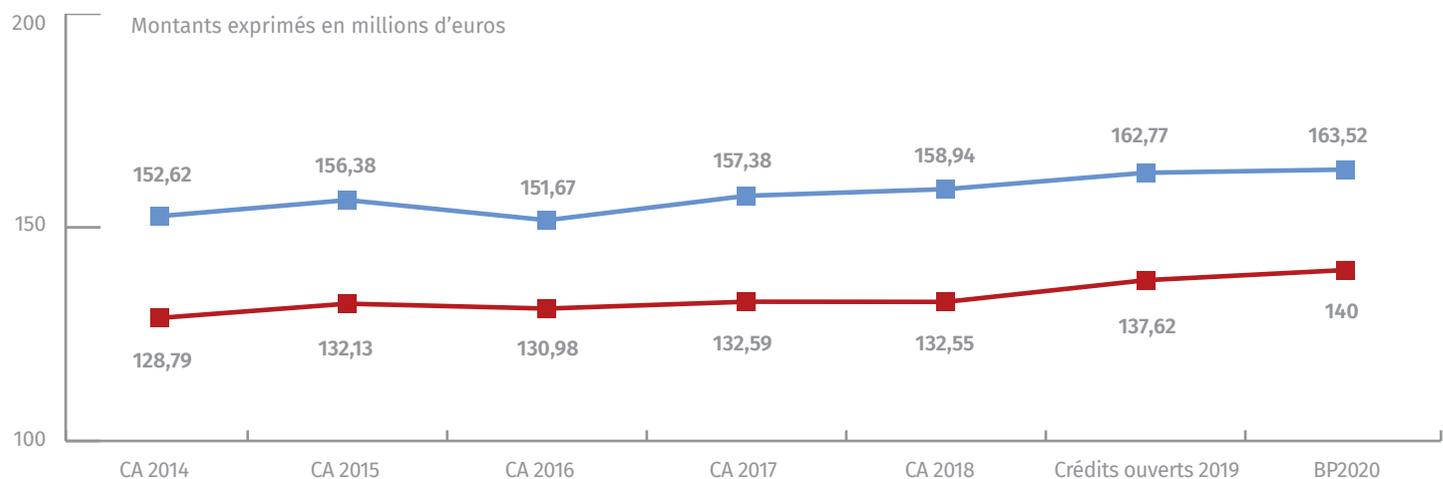




L'AUTOFINANCEMENT :

Le budget présenté fait apparaître une progression de recettes courantes de **+3,23 m€** et une augmentation des dépenses courantes de **+5,86 m€**.

L'excédent courant de gestion prévisionnel s'élèverait à **23,52 m€** (**25,15 m€** prévus en 2019 contre **26,39 m€** constatés en 2018) ce qui, déduction faite d'une dette nette de **10,71 m€** et ajout du FCTVA de **4 m€** aboutit à un montant de ressources disponibles de **16,81 m€**.





PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS 2016 - 2020 :

Le maintien d'un haut niveau d'investissement au service du développement de notre territoire constitue une priorité forte.

Pour l'année 2020, il est ainsi prévu des **dépenses d'opérations pour un montant de 49,06 m€**, avec des recettes **estimées à 6,13 m€**, laissant donc une charge nette des opérations d'investissement de **42,93 m€**.

La Programmation Pluri annuelle des Investissements a été votée en 2016 et arrive à son terme en 2020.

Cette ultime année voit donc se finaliser nombre d'opérations.





INVESTISSEMENTS POUR LA SANTE, LA DEPENDANCE ET LES AFFAIRES SOCIALES

Parmi les opérations significatives, il faut relever les crédits alloués pour favoriser l'accessibilité de notre Ville, avec un solde de CP (Crédit de paiement) à hauteur de 0,4 m€ sur une AP (Autorisation de Programme) de **4 m€**.

Les soldes des opérations de construction du Centre de santé Maurice Ravel à Amiens Nord et du centre social et interculturel ALCO conduisent aux inscriptions de crédits respectives de **0,1 m€** et **0,24 m€**.

INVESTISSEMENTS URBANISME ET LOGEMENT

Les opérations de renouvellement urbain conduisent à inscrire :

- **0,6 m€** de crédits de paiement pour le quartier d'Etouvie,
- **0,7 m€** en faveur des quartiers Nord dans le cadre du nouveau programme de rénovation urbaine,
- **0,4 m€** en faveur des quartiers Pierre Rollin et Parcheminiers.

Plusieurs opérations d'aménagement sont également prévues dans les secteurs parmi lesquelles :

- Fosse au Lait et Ilot du Tour de Ville (**0,25 m€**)
- Soutien aux opérations de rénovations urbaines dont le Colvert (**2,15 m€**)
- Restructuration des Coursives (**1,35 m€**)
- Site Cosserat (**0,21 m€**)

En matière de logement, il faut souligner les crédits de paiement de près de **7 m€** en faveur du logement social et dans le cadre du Programme Local de l'Habitat.

Des crédits de paiement sont également inscrits pour l'aide à l'accession sociale à la propriété pour un montant de **1 m€**.

Concernant les Zones d'Aménagement Concerté, il faut relever la participation de la collectivité en 2020 pour le développement de la ZAC Intercampus avec **1,5 m€** en crédit de paiement.



INVESTISSEMENTS STATIONNEMENT

Sur le budget principal 2020, le développement du stationnement résidentiel conduit à une inscription de **0,6 m€**.

Sur le Budget annexe des Parcs de Stationnement :

- des travaux de mise en conformité des systèmes de sécurité incendie et de modernisation de nos parcs souterrains sont prévus pour **0,8 m€**.
- une Autorisation de Programme de **0,2 m€** est créée pour effectuer des études, notamment pour le parking des 3 Cailloux avec une inscription de crédits de paiement à hauteur de **0,2 m€**.

INVESTISSEMENTS VOIRIE

Plusieurs opérations significatives peuvent être relevées sur l'année 2020 :

- des opérations d'aménagement urbain et de voirie à hauteur de **5,95 m€**.
- des opérations de modernisation et aménagement des ouvrages d'art à hauteur de **0,72 m€**.
- la poursuite des démarches de modernisation de l'éclairage public (**0,8 m€**) et d'effacement des réseaux (**0,2 m€**).
- la remise d'ouvrages voirie pour la ZAC Renancourt : **0,65 m€**.

INVESTISSEMENTS PETITE ENFANCE, REUSSITE SCOLAIRE ET JEUNESSE

Priorité forte de l'équipe municipale, les moyens mobilisés en 2020 pour cette compétence restent très importants :

- la fin de l'opération Germaine Dulac, maison du petit enfant : **0,03 m€**
- pour les travaux dans les crèches : **0,08 m€**
- pour les travaux dans les écoles et centres de loisirs, avec **2,52 m€**. S'ajoutent à ces crédits, ceux prévus au titre de la dotation de proximité mobilisés dans cet objectif
- pour les travaux de rénovation de la cuisine centrale avec **0,13 m€** de CP
- la phase d'étude concernant la transformation de l'école au bord de l'eau en crèche : **0,22 m€**

Une Autorisation de Programme est créée pour l'aménagement d'un tiers lieu dédié à la Jeunesse en lien avec l'évènement 2020 Amiens for Youth pour **0,4 m€**. Des crédits de paiement sont inscrits en 2020 pour **0,1 m€** afin d'étudier ce projet.



INVESTISSEMENTS COMMERCE

Cette délégation gère 2 autorisations de programme :

- La première concernant le projet INTERREG « Go Trade » au bénéfice de nos marchés de plein vent (**0,02 m€** de crédits)
- La seconde pour la modernisation des commerces (démarche inscrite dans le cadre du Fonds d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) : **0,05 m€**

INVESTISSEMENTS ENVIRONNEMENT

Près de **1,68 m€** de CP sont inscrits au BP 2020 sur cette thématique transversale et centrale.

Parmi les réalisations les plus importantes, on peut citer :

- la poursuite de la protection du patrimoine arboré (**0,06 m€**)
- la délocalisation de la production du jardin des plantes finalisée en 2020 (**0,98 m€**) avec une augmentation de l'autorisation de programme de **0,3 m€** pour porter l'ambition en terme de développement durable et examiner notamment l'installation de panneaux photovoltaïques.
- la modernisation des équipements pour les squares ludiques et aires de jeux (**0,27 m€**)
- la fin de l'opération concernant l'équipement des jardins familiaux de la ZAC Intercampus (**0,33 m€**)

- le fleurissement pérenne (**0,02 m€**)

Il faut par ailleurs noter la création d'une Autorisation de Programme concernant une étude de valorisation des potentiels d'énergie récupérable pour **0,03 m€** avec l'inscription des CP en 2020 pour ce même montant.

INVESTISSEMENTS RENOVATION ENERGETIQUE

0,26 m€ sont proposés en 2020 à la participation aux travaux d'économie d'énergie dans l'habitat privé, dont le financement est assuré notamment par la redevance perçue de la SEMOP Amiens Energies mais qui constitue une recette de fonctionnement ; **+ 0,1 m€** à la rénovation énergétique des bâtiments municipaux

Et enfin, la création d'une AP de **2,8 m€** concernant le développement du réseau de chaleur urbain (**2,3 m€**) et un versement éventuel en compte-courant d'associés à la SEMOP pour au maximum **0,5 m€**.

INVESTISSEMENTS ETAT CIVIL ET POPULATION

La continuité des travaux d'entretien, réhabilitation et modernisation des cimetières nécessite des crédits de paiement à hauteur de **0,32 m€**.



INVESTISSEMENTS SECURITE ET TRANQUILITE PUBLIQUE

L'année 2020 voit la continuité d'opérations votées :

- la lutte contre les cavités souterraines et les falaises instables avec des crédits de **0,04 m€**.
- la poursuite du renouvellement du parc de bouches à incendie, avec des CP de **0,01 m€**.
- les travaux d'extension et de renforcement du réseau pour assurer la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) : **0,2 m€**.
- la modernisation des systèmes de prévention : **0,4 m€**
- la relocalisation du poste de police municipale sur le site Friant : **0,85 m€**

INVESTISSEMENTS DEMOCRATIE LOCALE, VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

La finalisation du projet de création du Pôle associatif à Amiens Nord la Pléiade est actée avec une inscription de CP de **0,12 m€**.

De même, des travaux de réhabilitation du Bâtiment Gaudissart sur secteur centre sont prévus pour **0,28 m€**.

INVESTISSEMENTS PATRIMOINE, INFORMATIQUE ET FINANCES

Les investissements internes et significatifs à la collectivité concernent :

- les systèmes d'information avec la poursuite de la modernisation de nos outils : **0,9 m€** de CP inscrits.
- le patrimoine immobilier, près de **5 m€** de crédits de paiement sont proposés en 2020.

Dans ces crédits, il faut souligner la priorité donnée à la proximité (**2,52 m€** pour la dotation de proximité).

D'autres actions sont entreprises :

- Diagnostic amiante et actions correctives pour **0,06 m€**
- Raccordement des bâtiments municipaux au réseau de chaleur pour **0,15 m€**
- Conformité électrique des bâtiments pour **0,2 m€**
- Equipement technique des services pour **0,67 m€**

Concernant la délégation Finances, les crédits de paiement pour 2020 se limitent à l'équipement administratif des services pour **0,2 m€** et la prise en charge des fonds de concours au bénéfice d'Amiens Métropole pour **1,5 m€**.



GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

SITUATION DE L'ENDETTEMENT EN 2019 :

Au 1^{er} janvier 2019 l'encours de la Dette de la Ville d'Amiens d'un montant total de **87 274 554,39 €** (tous budgets) est indexé à hauteur de **68 590 880 €** (78,59%) sur des taux variables et révisables et à hauteur de **18 683 674 €** (21,41%) sur du taux fixe.

Le maintien durant l'année 2019 de taux nets négatifs sur les index monétaires court terme a permis le maintien à un très bas niveau du taux moyen pondéré de la Ville estimé à 0,70%.

Plus précisément ce taux moyen se décompose comme suit :

- Taux moyen pondéré de 0,57% sur l'encours à taux flottant,
- Taux moyen pondéré de 1,18% sur l'encours à fixe.

Cette situation devrait encore perdurer sur l'exercice 2020 avec une stabilité escomptée du taux moyen pondéré.

Par ailleurs, l'absence de tension sur sa trésorerie a permis à la Ville d'Amiens de limiter ses besoins d'emprunts long terme.

Il n'a pas été procédé à des opérations de refinancement de dette sur l'exercice 2019.

SUR LE LONG TERME

La Ville d'Amiens mobilisera sur 2019 un montant d'emprunts limité à ce jour à **10 m€** (**7 m€** pour le budget principal et **3 m€** pour le Budget annexe parcs de stationnement)



LES PERSPECTIVES POUR L'ENDETTEMENT EN 2020 :

SUR LE LONG TERME

Les financements

En raison de l'abondance des liquidités sur les marchés, la Ville d'Amiens ne devrait connaître sur l'exercice 2020 aucune difficulté de financement.

La Ville d'Amiens dispose de droits de tirage sur les contrats de trésorerie en cours de validité (**23,5 m€**) qui lui assurent une visibilité de plusieurs mois en moyens de paiement.

Au titre de ses financements long terme, un emprunt de **5 m€** souscrit auprès la Banque Postale sera mobilisé le 10 janvier 2020, supportant un taux fixe annuel de 0,55 % avec amortissement constant du contrat.

Une consultation d'emprunts interviendra vraisemblablement durant l'exercice 2020, dont le montant sera fonction des besoins de financement avérés.

Par ailleurs, il convient de rappeler que la Ville d'Amiens est entrée au capital de l'Agence France Locale (AFL) en 2014 à hauteur de **844 K€** et est représentée à son Conseil de Surveillance. L'AFL peut couvrir jusqu'à 50% des besoins annuels de financement de la Ville en cas de besoin.

L'annuité de la Dette

En raison de l'exposition prédominante de la Ville sur des index à taux flottant, le taux moyen pondéré de la Ville est estimé à 0,73 % en 2020.

L'annuité prévisionnelle de la dette pour 2020, tous budgets, est d'un montant de **12,32 m€** en augmentation de **0,85 m€ (+7,4%)** au regard de l'annuité de la dette estimée sur l'exercice 2019 (**11,47 m€**).

Cette augmentation de l'annuité de la dette se détaille ainsi qu'il suit :

- Budget principal : **11,217 m€** (en augmentation de 5,72 %)
- Budget annexe Parcs de stationnement (hors dette pour engagements) : **1,105 m€** (en augmentation de 28,32 %)

L'encours de dette au 1^{er} janvier 2020

Il n'est pas connu à ce jour le montant de l'emprunt de clôture qui sera mobilisé le 31 décembre 2019 qui sera fonction de l'encours mobilisé des lignes de trésorerie à cette date.

L'encours de dette au 1^{er} janvier 2019 était de **87 274 554 €**. Il est probable que l'encours de dette qui sera constaté au 1^{er} janvier 2020, si aucun emprunt nouveau n'est mobilisé, sera orienté à la baisse (encours estimé de **86 422 508 €**).



LE MONTANT DE L'EMPRUNT POUR 2020

Des différents éléments présentés dans le cadre du présent budget, il ressort un besoin de financement par l'emprunt autorisé à hauteur de **23,5 m€**.

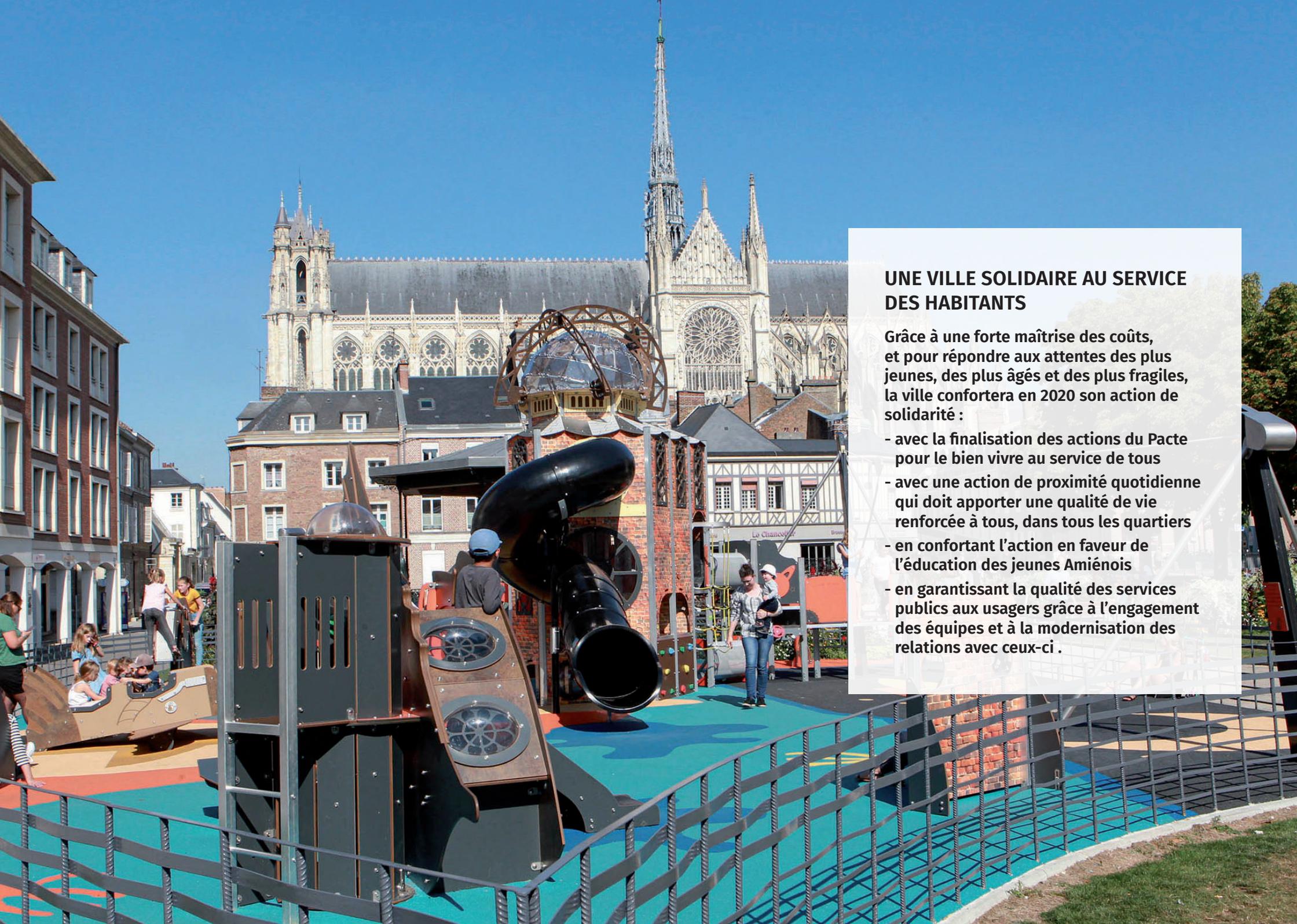
BUDGETS ANNEXES

- Dans l'objectif de clôturer en 2020 le Budget annexe « Opérations funéraires », **134 k€** de dépenses ont été prises en compte au Budget Principal
- Pour le Budget annexe « Parcs de stationnement », son équilibre général et la nécessité de faire face aux investissements décrits précédemment nécessite le versement d'une subvention d'équilibre de **1,043 m€** inscrite au budget principal.

A background of stylized green leaves in various shades of green, some overlapping and some in the foreground, creating a sense of depth and natural growth.

2

**UNE VILLE SOLIDAIRE
AU SERVICE DE SES HABITANTS**



UNE VILLE SOLIDAIRE AU SERVICE DES HABITANTS

Grâce à une forte maîtrise des coûts, et pour répondre aux attentes des plus jeunes, des plus âgés et des plus fragiles, la ville confortera en 2020 son action de solidarité :

- avec la finalisation des actions du Pacte pour le bien vivre au service de tous
- avec une action de proximité quotidienne qui doit apporter une qualité de vie renforcée à tous, dans tous les quartiers
- en confortant l'action en faveur de l'éducation des jeunes Amiénois
- en garantissant la qualité des services publics aux usagers grâce à l'engagement des équipes et à la modernisation des relations avec ceux-ci.



LE PACTE POUR LE BIEN-VIVRE À AMIENS

LE CONTEXTE

En élaborant le Pacte pour le Bien-Vivre à Amiens, la Ville a engagé une politique sociale s'appuyant sur trois axes :

- **Axe 1 :** Amiens, ville exemplaire dans l'accompagnement de la dépendance et des personnes âgées
- **Axe 2 :** Amiens, ville qui améliore le bien-être de ses habitants
- **Axe 3 :** Amiens, ville exemplaire dans l'accompagnement social, durable et solidaire

LES OBJECTIFS 2020

Amiens poursuivra le déploiement du Pacte durant l'année 2020.

Favoriser le maintien à domicile des seniors

- Amiens développera le réseau de visiteurs à domicile pour prévenir l'isolement. L'objectif est de 2500 visites pour 2020.

Favoriser le lien social des Amiénois

- Le futur centre social et interculturel ALCO à Amiens Nord ouvrira en septembre 2020, lui permettant ainsi de développer ses activités au service de la population dans des locaux neufs et parfaitement adaptés.

Rendre le cadre de vie plus attrayant

- Pour leur permettre de rester autonomes à domicile, prévenir les chutes, et entreprendre des travaux d'amélioration du confort et de l'accessibilité de leur logement. Plus de 700 seniors accompagnés par la maison HAPI.
- Amiens est la première ville de France à avoir obtenu la Marque OR de Destination pour Tous pour son offre touristique accessible. En 2020, elle poursuivra

CHIFFRES CLÉS

2 100

visites à domicile effectuées par le réseau de visiteurs

110 000

repas portés à domicile pour favoriser le bien-vivre à la maison

18 500

personnes bénéficient chaque année d'une action portée par la Maison de Prévention Santé Publique

20 000

personnes accueillies par les Maisons de Service au Public

851

interventions pour nuisances sonores, habitat/mal logement, hygiène générale



LE PACTE POUR LE BIEN-VIVRE À AMIENS

la mise en accessibilité et la labellisation des équipements sportifs du territoire, dans le but d'accueillir des équipes des jeux paralympiques en 2024.

- Amiens poursuivra l'accompagnement des ménages et des bailleurs touchés par les problèmes d'hygiène du logement en maintenant la qualité des interventions malgré la forte augmentation des sollicitations.

Faciliter l'insertion économique et sociale notamment par l'inclusion numérique

- La ville développe un plan numérique pour les publics qui en sont les plus éloignés. Elle poursuivra l'accompagnement des publics, simplifiera les dispositifs administratifs, et poursuivra le déploiement du Facile à Lire et à Comprendre (FALC).
- Le parrainage de jeunes va se développer pour faciliter leur insertion professionnelle.

Favoriser le bien être des habitants

- Le Conseil Local de Santé Mentale, créé en 2019 poursuivra son développement.

Poursuivre la mise en oeuvre du projet municipal de santé autour de ses 3 axes prioritaires

- Faire d'Amiens une ville exemplaire en santé publique
- Développer un cadre favorable à la santé et au bien-vivre des Amiénoises et des Amiénois
- Favoriser l'accès aux soins pour chacun

Transformer les trois Maisons de Service au Public à l'Atrium, aux Coursives et à Pierre-Rollin en Maisons France Services

BUDGET 2020

3 230 000 €

Montant de la subvention finances versée au CCAS en 2020

395 674 €

pour la mise en accessibilité des Bâtiments publics et la voirie

241 781 €

pour la construction du futur centre social ALCO (AP votée 2 850 000 €)

2 319 580 €

de budget en 2020 pour la santé, charges de personnel incluses

360 733 €

de budget en 2020 pour les Maisons de Service au Public (MSAP), charges de personnel incluses



LA PETITE ENFANCE

LE CONTEXTE

Accueillir l'enfant de 2 mois à 3 ans (voir 6 ans si besoin spécifique) et accompagner sa famille sont des enjeux majeurs de la Ville d'Amiens.

Les valeurs éducatives Petite Enfance sont portées par le Projet Educatif Global Municipal et se déclinent au quotidien dans les actions menées par les équipes.

La Ville a pour ambition d'améliorer les conditions d'accueil du jeune enfant et de travail des professionnels. Au regard de la législation et des normes en vigueur, elle répond à cette ambition :

- en optimisant et en rationalisant l'accueil dans les crèches municipales,
- en développant les actions des relais assistants maternels en direction de l'accueil individuel,
- en soutenant les crèches associatives,
- en se dotant d'équipes pluridisciplinaires spécialisées.

Le budget Petite Enfance est consacré au fonctionnement et à l'amélioration des infrastructures des établissements d'accueil de jeunes enfants.

LES OBJECTIFS 2020 :

- Finaliser le projet de relocalisation des crèches Antibes et Delpech sur le site de Germaine Dulac. Ouverture prévue en avril 2020. Ce projet permettra d'augmenter de 15 places la capacité d'accueil (2020).
- Poursuivre le projet de relocalisation des crèches Chapeau de Violettes et Câline sur le site de l'ancienne école maternelle Au bord de l'eau. Ce projet permettra la relocalisation de la Halte-Garderie les Bout'Chou dans les locaux actuels de Caline.
- Favoriser l'éveil, le développement et la socialisation des enfants accueillis tout en respectant leur individualité et continuer l'intégration des enfants à besoins spécifiques (handicap, maladie chronique, ...).
- Favoriser les actions en direction des familles afin de maintenir un cadre éducatif cohérent envers leurs enfants et les aider à équilibrer vie familiale et vie professionnelle.

CHIFFRES CLÉS

- **16** Etablissements municipaux d'accueil de jeunes enfants ;
- **518** places mobilisant plus de :
200 professionnels
- **10** Etablissements associatifs d'accueil de jeunes enfants financés par la Ville pour :
281 places avec une augmentation de **15** places en 2020.
- **5** micro-crèches,
- **4** crèches interentreprises et
2 d'entreprises pour
375 places
- **781** assistants maternels indépendants dont
520 en activité



LA PETITE ENFANCE

- Maintenir la dynamique engagée par les relais assistants maternels au regard des besoins liés à l'accueil individuel du côté des assistants maternels comme des familles employeurs.
- Poursuivre l'amélioration des conditions de travail des professionnels en favorisant le bien-être au travail et en proposant un plan de formation répondant aux besoins de service.
- Mettre œuvre le nouveau Schéma Local Petite Enfance en partenariat avec nos partenaires et financeurs.

BUDGET 2020

INVESTISSEMENT

• Crèche Germaine Dulac ;
25 350 € mobilisés
en 2020 pour un cout total de
3 037 000 €

• Crèche Au Bord de l'Eau ;
220 000 € mobilisés
en 2020 pour un cout total de
1 500 000 €

• Travaux dans les crèches
80 000 €

FONCTIONNEMENT

• Subventions aux crèches
associatives :
948 000 €

• Crèche familiale « Le nuage »
y compris le personnel :
498 425 €

• Les Relais Assistants Maternels
y compris le personnel :
246 000 €



L'ENFANCE

LE CONTEXTE

Après consultation, la ville d'Amiens a décidé de modifier l'organisation du temps scolaire et périscolaire pour la rentrée 2018 et l'ensemble des temps d'intervention des différents personnel mobilisés (enseignants, animateurs, agents d'entretien, de restauration...) ont donc été revus.

Les équipes d'animation mobilisées dans les accueils de loisirs sont calibrées en tenant compte du nombre d'enfants accueillis et conformément au cahier des charges « label de qualité » et de la convention « Plan Mercredi » signé avec la Préfecture, l'Inspection Académique et la Caf de la Somme fin 2018.

Ces temps d'accueil mobilisent **31 directeurs, 31 directeurs adjoints et 102 animateurs permanents.**

LES OBJECTIFS 2020 :

- **Poursuivre la qualification et la diversification des activités** des accueils périscolaires dans le cadre du Projet éducatif du Territoire et du Plan Mercredi afin de contribuer à la Réussite Educative des jeunes Amiénois en maintenant l'offre d'activités culturelles, scientifiques, sportives et de développement durable, en développant de nouveaux partenariats dans le domaine de la pratique d'activités physiques et sportives autour de la santé et du vivre ensemble, en améliorant l'accueil des tous petits (-3 ans) par le biais de la formation de nos personnels et par en l'investissement dans l'aménagement des espaces dédiés à l'accueil de ces enfants.
- **Maintenir la qualité de l'accueil et d'inclusion des enfants porteurs de handicap** dans les structures d'accueils collectifs (convention de partenariat avec deux associations SATED et APEA pour enfants autistes et le centre hospitalier P. Pinel) en renforçant la formation de nos équipes d'animation, en facilitant l'inclusion des enfants au sein des structures collectives à travers un travail collaboratif avec les parents et les institutions médicales.
- **Maintenir une offre sur l'ensemble du territoire Amiénois** en matière d'accueils péri et extrascolaires.

CHIFFRES CLÉS

26 accueils du matin accueillant chaque jour en moyenne :

247 enfants

41 accueils de loisirs du soir accueillant quotidiennement :

1 021 enfants

31 accueils de loisirs du mercredi rassemblant : **1 250** enfants

BUDGET 2020

INVESTISSEMENT

Travaux accueils de loisirs :

243 000 €

FONCTIONNEMENT

Renfort pour l'encadrement des enfants porteurs de handicap :

280 000 €

Actions, animations spécifiques :

202 000 €

Subvention association Bleu ciel :

280 000 €



LA JEUNESSE

LE CONTEXTE

Le Projet Educatif Global Municipal associé au Pacte pour l'Emploi et l'Innovation et au Pacte pour le Bien Vivre ainsi que la désignation d'Amiens au titre de Capitale Européenne de la Jeunesse 2020 confortent les orientations de la Politique Jeunesse du territoire. Cette stratégie s'articule autour de 4 axes majeurs :

- **L'employabilité des Jeunes**
- **Les Jeunes, Acteurs de la Cité**
- **L'inclusion des Jeunes exclus**
- **Une citoyenneté européenne affirmée**

LES OBJECTIFS 2020

- Maintenir, consolider les actions d'accueil et d'orientation des jeunes vers les structures adaptées à leurs besoins et les accompagner si nécessaire dans leurs démarches.
- Développer les actions en direction et avec les jeunes tout au long de l'année (actions été, chantiers jeunes, animations de proximité,...)
- Participer aux actions ou manifestations organisées par les partenaires associatifs (fête de quartier, formation, emploi...).

CHIFFRES CLÉS

9

Animateurs répartis sur les 5 secteurs de la ville

2

Ateliers musique et théâtre en partenariat avec le service culture pour l'ensemble des jeunes de la ville.

BUDGET 2020

FONCTIONNEMENT

100 800 €

Soutien aux actions associatives

162 500 €

Actions de proximité



LA CITÉ ÉDUCATIVE D'AMIENS NORD

LE CONTEXTE :

Le projet de « Cité éducative » élaboré par la Ville a été labellisé par l'état en septembre 2019. Il concerne le secteur Nord et fera l'objet d'une contractualisation sur 3 ans soit jusqu'en 2022.

Le plan d'action sera finalisé en décembre et mobilise l'ensemble des acteurs du territoire.

LES OBJECTIFS 2020 :

Il s'agit avec tous les partenaires (école, ville et métropole, associations socioculturelles et sportives, tissu économique local, services sociaux et de santé,...) de trouver les solutions là où l'école, le parent, l'enfant, l'adolescent, l'élève, l'apprenti, le jeune, dans toutes ses dimensions, est en difficulté.

A Amiens, la Cité vise également à développer chez le jeune citoyen des compétences transversales (pensée critique, créativité, coopération...).

Notre projet repose sur trois axes stratégiques :

- Renforcer la cohérence et la convergence des objectifs des acteurs éducatifs en objectivant, pour chacun, une approche par parcours.
- Associer pleinement les familles dans les parcours éducatifs pour viser la congruence éducative et mettre en œuvre des relations bienveillantes entre tous acteurs de la communauté éducative.
- Ouvrir le champ des possibles pour développer l'ambition et l'envie dès le plus jeune âge et permettre des projections personnelles et professionnelles qui s'affranchissent concrètement des déterminismes sociaux et territoriaux.

De manière transversale, il s'agira, dans nos enjeux, d'insuffler les innovations éducatives via l'apport des sciences cognitives et du numérique.



LA CITÉ ÉDUCATIVE D'AMIENS NORD

La Cité éducative d'Amiens Nord intègre 3 dimensions transversales :

- la relation des parents avec l'école et les institutions,
- le vivre ensemble et les valeurs de la République,
- la poursuite d'études et l'insertion professionnelle, à travers l'orientation, la découverte du monde du travail, l'emploi des jeunes sortis précocement du système scolaire et la formation, avec une attention redoublée pour les 16-18 ans.

Pour établir le plan pluriannuel de la cité, un travail partenarial très étroit entre la Préfecture, l'Education Nationale et la Ville d'Amiens a été mené.

Le plan d'action élaboré en vue de la convention 2020-2022 intègre une réflexion partagée avec les acteurs de terrain. Pour plus de clarté et de cohérence, les actions exposées dans le plan ont été classées par thématiques qui s'intègrent pleinement dans les axes définis dans le dossier de labellisation.

Ces thématiques seront la base de temps d'échanges nécessaires entre les associations, les familles, l'Ecole, les collectivités et L'État, de sorte à optimiser l'opérationnalisation des actions :

- Médiation
- Accompagnement et la formation des acteurs
- Faire vivre la cité éducative (interconnaissance)
- Parentalité
- Accompagnement vers la réussite, créer des passerelles
- Insertion professionnelle
- Parcours sportif
- Parcours citoyen
- Parcours santé
- Parcours culturel et artistique
- Parcours scientifique

300 000 €/an

de crédits spécifiques mobilisés par l'État pour accompagner les actions



LA VIE SCOLAIRE ET LA RESTAURATION

LE CONTEXTE

79 écoles publiques, 10 257 élèves. Le nombre d'enfants scolarisés sur la commune est stable.

Le plan travaux est mis en œuvre concernant la rénovation des écoles et les installations d'alarmes spécifiques « attentat ».

7 000 repas sont servis en moyenne par jour.

Un repas végétarien est proposé une fois par semaine. Dans les restaurants des écoles, et en vue de réduire le gaspillage alimentaire, des actions sont proposées et les équipes bénéficient d'un accompagnement dans la démarche Zéro Déchet / Zéro Gaspi.

LES OBJECTIFS 2020

- **Poursuivre l'implication de la collectivité sur les actions menées en temps scolaire** afin de contribuer à la réussite éducative de tous les enfants.
- **Poursuivre les travaux de rénovation des écoles** avec entre autres dans la programmation 2020 les travaux nécessaires au dédoublement des classes de Grande section en REP+.

- **Poursuivre les travaux avec l'inspection académique sur la carte scolaire** pour accompagner les mouvements de population tout en garantissant de bonnes conditions de réussite éducative.
- **Faire vivre le dispositif de réussite éducative** avec le nouveau projet partagé défini pour faire face à l'augmentation et à l'évolution des besoins.
- **Dans la restauration scolaire, renforcer la valorisation des produits locaux bio**, en l'incluant dans une démarche plus générale en faveur du développement durable. En plus du pain bio, le repas comporte en général une composante issue de produits locaux ou bio. L'objectif municipal est d'atteindre 40% du volume d'achats en denrées bio ou local en 2020, (27,85% des denrées alimentaires en 2019).

BUDGET 2020

INVESTISSEMENT

2 279 929 €

PPI travaux écoles/CP 2020

132 000 €

PPI travaux cuisine centrale/CP 2020

FONCTIONNEMENT

Soutien aux actions développées en temps scolaire :

80 000 €

Classes découvertes

200 000 €

Fête de Noël des écoles

82 000 €

Subventions projets des écoles

320 000 €

Déplacement des élèves

100 000 €

Dispositif de Réussite Educative

4 405 000 €

Restauration scolaire et municipale y compris le personnel de la cuisine centrale et de Fauga



LES SERVICES À LA POPULATION

LE CONTEXTE

La ville poursuit ses objectifs de qualité, de sécurité juridique et de facilité d'accès au service public dans les actions et interventions quotidiennes auprès de la population amiénoise.

LES OBJECTIFS 2020

• Poursuivre la mise en place de procédures facilitant l'accès au service public pour les administrés

La démarche pour l'obtention du Label Marianne entreprise en 2019 sera poursuivie en 2020, avec notamment le développement de supports d'information sur l'ensemble des démarches administratives réalisables en Mairie : titres d'identité et de mariage, démarches relatives à l'état civil.

Le contrôle des indicateurs mis en place depuis plusieurs années, qui a permis d'améliorer très significativement les délais de traitement des demandes, sera maintenu dans un objectif d'amélioration continue du service rendu. Les efforts seront poursuivis, notamment dans le cadre de la vérification dématérialisée des données de l'état civil via le dispositif gouvernemental

COMEDec (COMmunication Electronique des données de l'Etat Civil), qui monte en puissance avec le seuil de 60 000 demandes traitées atteint en 2019, contre un peu moins de 50 000 demandes traitées en 2018 (soit une augmentation de 20 %).

• Continuer le plan d'actions au sein des cimetières amiénois

Après la rénovation d'une partie des voiries emblématiques du cimetière de La Madeleine et la mise en valeur de certaines concessions remarquables réalisées en 2019, les travaux se poursuivront en 2020 sur des voies adjacentes, selon le même principe de réduction de l'emprise des voiries au profit du végétal.

L'abandon de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les cimetières, conduit à repenser la conception des cimetières avec la poursuite de l'engazonnement, comme expérimenté au cimetière du Petit Saint-Jean ou réalisé dans les cimetières de Montières, Renancourt, Longpré en 2019. Le règlement des cimetières devra être réactualisé pour tenir compte des nouvelles contraintes de gestion.

CHIFFRES CLÉS

71 596 électeurs répartis dans 71 bureaux de vote

8 cimetières et 1 crématorium ;
Plus de **37 600** concessions sur Amiens dont

4 600 pouvant être reprises

186 000 appels traités par le CIP en moyenne par an

60 000 demandes d'actes d'état civil traitées en moyenne par an (pôles accueil compris) contre 50 000 en 2018

Plus de **12 000** personnes recensées tous les ans par 40 agents recenseurs et 4 contrôleurs

4000 Enregistrements de signalements ou de réclamations par la GRC pour l'année 2019.



LES SERVICES À LA POPULATION

• Poursuivre la politique de reprise des concessions

afin d'assurer une rotation suffisante des sépultures et répondre ainsi aux demandes d'inhumation sans nécessité d'étendre l'emprise des cimetières existants. L'objectif de 200 concessions reprises par an sera revu à la hausse, fixé à environ 230 concessions par an.

• Obtenir la labéllisation Marianne pour les services de la collectivité mettant en avant la qualité du service rendu

La collectivité a déterminé une politique Qualité qui s'appuie sur trois axes :

- la satisfaction des usagers
- l'optimisation des services, notamment par la mise en place d'un système de management de la qualité
- la valorisation du savoir-faire des agents.

• Mobiliser les services en vue du recensement et des élections

L'année 2020 verra se dérouler une nouvelle campagne de recensement ainsi que les deux tours d'élections municipales qui mobiliseront un grand nombre d'agents.

BUDGET 2020

INVESTISSEMENT

1 500 000 €

Autorisation de Programme pour les travaux dans les cimetières avec des Crédits de Paiement 2020 de 321 210 €

360 000 € Dépenses de fonctionnement (hors crématorium et hors personnel)

50 000 € Montant d'heures supplémentaires dans le cadre des élections municipales

321 000 € Dépenses d'investissement

45 000 € de subvention d'équilibre du budget (Jusqu'alors elle était de 200 000 €), grâce à l'augmentation des recettes du crématorium.

54 000 € pour la mise sous pli de la propagande électorale des élections 2020. Marché passé en 2019 .



SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

LE CONTEXTE :

L'amélioration de la tranquillité publique, la promotion de la citoyenneté et le renforcement de la prévention sont les grands enjeux identifiés par la délégation sécurité et tranquillité publique afin d'améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité des amiénois.

LES OBJECTIFS 2020 :

1. Consolider l'amélioration de la tranquillité publique

Structuration continue de la police municipale

La surveillance des points école sera poursuivie conformément aux engagements.

2. Poursuivre le développement des équipements et des infrastructures

- Le parc fourrière devra faire l'objet d'une attention particulière en 2020 avec l'acquisition de 2 nouveaux véhicules.
- Le parc vidéo se développe, il atteindra 118 caméras fin 2019 et 126 en 2020. La ZAC Montières est aujourd'hui couverte et un meilleur maillage se

développe avec notamment le renforcement de la vidéosurveillance sur Marivaux et Saint Pierre.

• **Poursuivre le développement du numérique pour améliorer l'intervention des services**

Sur 2020, les projets de modernisation des logiciels de gestion de régie pour les foires et marchés et la fourrière municipale sont mis en place, ainsi que l'acquisition de quittanciers électroniques pour les placiers.

Le site FRIANT verra arriver le service central de la police municipale ainsi que le poste sud et le nouveau CSU (centre de sécurité urbaines) qui va y être implanté en remplacement de l'actuel devenu vétuste.

• **Maintenir les actions spécifiques menées dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance**

Les actions menées dans le cadre du C.I.S.P.D visant les conduites dangereuses des « deux roues » motorisés et les occupations des halls d'immeubles, seront maintenues.

CHIFFRES CLÉS

4 médiateurs et un chef d'unité dédié

86 agents de police municipale

79 agents chargés de la surveillance de la voie publique.

20 personnels administratifs y compris placiers et brigade verte

35 points école surveillés quotidiennement

5 postes de police municipale

118 caméras de voie publique



SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

La commission Gens du voyage, créée à l'échelle de l'agglomération en 2017, poursuivra ses travaux dans l'objectif d'améliorer la coordination entre les différentes instances compétentes, et d'accompagner les communes concernées dans leurs démarches en cas de stationnement illicite.

La Réunion Opérationnelle de Sécurité (commission thématique relative à la sécurisation des chantiers) a étendu son périmètre à la métropole et intègre les six nouvelles communes (Cardonnette, Seux, Saint Vaast en Chaussée, Vaux en Amiénois, Querrieu et Ferrières).

- **Mettre en œuvre le nouveau plan de gestion de la vie nocturne**

La mise en œuvre du nouveau plan de gestion de la vie nocturne développera les actions vers les commerçants et les consommateurs afin d'améliorer la situation sur le terrain. Le partenariat avec la police nationale et la Préfecture est activé, la police municipale va développer sa présence en période estivale sur St Leu/Centre-ville pour conforter une présence physique sur le terrain.

Des actions de prévention sont mises en place avec les commerçants et les associations d'étudiants avec lesquelles le partenariat est très productif.

Les marches exploratoires seront multipliées en 2020 et de nouvelles actions seront développées face aux problèmes de tranquillité et de salubrité. Un partenariat associatif en matière de prévention et l'anticipation des activités nocturnes bruyantes continue de se structurer et celui de lutte contre les addictions montre toujours son efficacité sur le terrain avec la présence fidèle de l'association Le Mail et du service santé d'Amiens métropole. La Ville poursuivra ses études sur le mobilier urbain et les aménagements nécessaires pour accompagner ce plan de gestion.

- **Conforter les cellules de veille : actions coordonnées, réponses globales**

Organisées sur chaque secteur de la ville d'Amiens, les cellules de veille ont vu le renforcement de la coordination entre les différents services et acteurs locaux. Une charte de confidentialité permettant l'échange d'informations à caractère nominatif, adoptée au Conseil municipal, a créé les conditions pour le partage d'informations visant à une meilleure prise



SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

en compte des difficultés des familles. La Ville met en place, en partenariat avec toutes les parties prenantes, un observatoire de la délinquance.

3. Renforcer la prévention

• Le recours à la médiation

Les missions prioritaires de l'unité médiation redéfinies en 2018 sont :

- Présence aux sorties des collèges ;
- Suivi des actions de médiation résultant des cellules de veille.

• Poursuivre les actions engagées ou reconduire les interventions existantes

Le partenariat avec les établissements scolaires continue d'être renforcé et les médiateurs ont également participé aux temps forts organisés par le service prévention-médiation ou autres services et associations.

• Des actions de prévention à destination des conducteurs de deux-roues

Plusieurs actions, et notamment le temps fort / Fête

du casque (sur la Zone de sécurité prioritaire) ont été organisées par le service prévention-médiation en 2018/2019. Ces actions seront reconduites et leur extension sur les autres secteurs est prévue en 2020.

Par ailleurs, le projet initié en 2016, poursuivi en 2017/2018/2019, portant sur le Dialogue Police Population, sera reconduit avec le financement de l'Etat en 2020.

• La prévention des débordements lors des mariages

Après une année d'application de la charte des mariages, nous constatons un net infléchissement des débordements dans certains mariages. L'effort conjoint avec la PN sera maintenu sur 2020.

• La prévention des risques majeurs : poursuivre la sensibilisation de la population

Tout en conservant son format actuel, le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) sera réactualisé et mis à la disposition du public. Les interventions pédagogiques dans les écoles seront poursuivies et la distribution du DICRIM jeunes à tous les élèves des classes de CM1 renouvelée.

L'année 2020 comme l'année 2019 sera marquée par la mise en œuvre du programme d'actions de

BUDGET 2020

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

653 000 €

RECETTES :

444 000 € de recettes sur les foires et marchés et

180 000 € de frais de fourrière.

AP VOTÉS :

650 000 €

Travaux de comblement de cavités instables réalisés

182 000 €

(AP Bouches incendie) seront consacrés à l'entretien et au remplacement des points d'eau incendie défectueux.



SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

sensibilisation au risque d'inondation définies dans la Stratégie Locale de Gestion des Risques Majeurs.

En matière de protection des populations, les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) seront mis en place dans les structures périscolaires et les crèches. Il s'associera aux exercices éventuels réalisés par ces structures et les dotera de mallettes de première urgence (crédits d'équipements). Comme chaque année, deux exercices seront organisés pour maintenir en condition opérationnelle le Plan Communal de Sauvegarde. Le déploiement des sirènes d'alerte des populations sera poursuivi en collaboration avec les services préfectoraux.

Les travaux de comblement de carrières ont été réalisés en 2019. (AP cavités instables : 650 k€). 182 K€ (AP Bouches incendie) seront consacrés à l'entretien et au remplacement des points d'eau incendie défectueux. Le service espère pouvoir engager en 2020 la mise à niveau les équipements de lutte contre l'incendie du square Friant pour un coût estimé de 350 000€.

Le square Friant est traité en priorité car le débit sur ce site est insuffisant pour assurer une défense incendie telle qu'attendue.

La sécurisation des manifestations publiques et des rassemblements de personnes dans un contexte d'état d'urgence durable restera une priorité du service avec l'objectif double de faire le maximum pour maintenir les événements festifs, culturels, sportifs qui se tiennent sur le territoire amiénois tout en limitant le coût de cette sécurisation pour notre collectivité. De même, le SGR continuera d'œuvrer avec ses partenaires pour s'assurer que les ERP amiénois ne présentent pas de risque pour le public.



L'ESPACE CITOYENNETÉ ET VIE SOCIALE

L'Espace Citoyenneté a pour objectif de faciliter la participation de tous à des actions citoyennes.

LE CONTEXTE

L'Espace Citoyenneté s'articule autour de trois supports :

- **Un Point d'Accès au Droit (P.A.D)** dont la vocation est de favoriser l'accès au droit et répondre aux besoins d'information des habitants, associations, collectifs, professionnels et institutions ou les orienter vers les structures et services compétents.
- **Une fonction de centre de ressources** destinée à accompagner les personnes désireuses de mener à bien des actions favorisant ou promouvant la citoyenneté, en leur fournissant des ressources matérielles, des supports pédagogiques, des conseils, ou en les réorientant vers les personnes ressources utiles.
- **Une fonction de lieu de coordination d'échanges et de rencontre entre habitants**, associations, professionnels et acteurs institutionnels destiné à impulser, mettre en réseau et coordonner les différentes initiatives et partenariats afin de créer des synergies.

LES AXES DE TRAVAIL

- Promotion de la citoyenneté
- Citoyenneté et cohésion sociale
- Eco-citoyenneté
- Risques urbains et comportements citoyens

LES OBJECTIFS ET PROJETS 2020

Point d'Accès au Droit (P.A.D) : développement des permanences déjà en place : avocats, juristes, conciliateurs de justice, délégué du défenseur des droits, psychologue, plateforme de rénovation énergétique LAURE, aide aux victimes, Cimade, SOS Homophobie, UFC Que Choisir, Association des accidentés de la vie, ...

Fonction de Centre de Ressources :

- Poursuite du développement et de la promotion des moyens disponibles mis à disposition des partenaires : expositions.
- Poursuite de l'organisation de conférences,
- Poursuite du subventionnement d'actions associatives relevant des axes d'intervention validés en bureau municipal,
- Poursuite du suivi de la mise en œuvre d'actions ciblées

CHIFFRES CLÉS

L'ESPACE CITOYENNETÉ :

1788 personnes ont été accueillies dont 1560 ont été reçues dans les permanences du Point d'Accès au Droit (P.A.D), pour les 8 premiers mois de 2019

40 expositions, disponibles à ce jour

26 projets associatifs pour un montant total de **95.500 euros**, subventionnés en 2019



L'ESPACE CITOYENNETÉ ET VIE SOCIALE

Fonction de lieu de coordination :

Poursuite de la coopération engagée avec les services de la mairie et les partenaires extérieurs pour la mise en œuvre d'actions de promotion de la citoyenneté et des comportements citoyens (Associations, CISPD, Pôles éducatifs des secteurs, CCAS, services municipaux, ..)

FONCTIONNEMENT:

145 000 €



MISSION VIE ASSOCIATIVE

LE CONTEXTE

La vie associative est un élément moteur du dynamisme de notre territoire.

L'observatoire local de la vie associative, renouvelée par la Maison des associations d'Amiens Métropole en 2019, fixe un cap des mesures à prendre pour l'année 2020.

Si les associations non employeuses priorisent la mise à disposition de locaux comme le besoin le plus important avec la mise en place d'animations, les associations employeuses sont en demande de simplification administrative et de dispositif d'aide à l'embauche.

LES OBJECTIFS 2020

- **Soutenir l'accompagnement des associations**
- **Améliorer l'existant, rénover les lieux d'hébergement des associations amiénoises** : du local associatif au pôle associatif partagé

2 nouveaux pôles associatifs à Condorcet et Victorine Autier seront investis par de nouvelles associations.

La rénovation des bâtiments (anciens logements de fonction des écoles) se poursuit progressivement. Elle est assurée par les directions de proximité.

Le coût moyen de la rénovation d'un logement est estimé à 62.000€. Un pôle associatif contient entre 3 et 6 logements.

CHIFFRES CLÉS

LE MILIEU ASSOCIATIF C'EST :

4 100 associations actives
(contre 3200 en 2013)

24 associations pour 1000 habitants

200 associations créées chaque année en moyenne.

12 pôles associatifs qui hébergent à eux seuls 66 associations dans des espaces partagés.

AMÉLIORER L'EXISTANT

138 associations hébergées de manière permanente dans :

64 propriétés Ville

7840 m² dédiés à l'hébergement des associations par la Ville (hors salles municipales).



MISSION VIE ASSOCIATIVE

- **Utiliser la politique d'hébergement pour soutenir le développement de secteurs d'activité spécifiques et mieux appréhender les nouvelles demandes des associations** : de la simple relation Offre/Demande à une approche politique des secteurs d'activités concernés.

La Mission Vie associative proposera de structurer le déploiement des locaux associatifs en l'intégrant au secteur d'activité ou type de public concernés.

Ainsi, un projet de réflexion commune des associations agissant sur la précarité alimentaire qui occupent près de 1200 m², en transversalité avec le CCAS, est en cours, afin de répondre aux problématiques de mise aux normes des locaux mais aussi à la politique d'aide alimentaire sur le territoire.

Il sera aussi proposé de mener cette même réflexion sur l'hébergement des associations de proximité dans les quartiers, en lien avec la Direction de la politique de la ville (espaces d'animation de la vie sociale, dispositifs de réussite éducative, équipes de prévention spécialisée, collectifs d'habitants).

BUDGET 2020

SOUTENIR L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

348 000 € dédiés à la
Maison des associations d'Amiens
Métropole dont :

160 000 € de subvention
pour l'organisation d'AGORA et

188 000 € en subvention
de fonctionnement :

10 000 € dédiés aux autres
acteurs de l'accompagnement à la vie
associative



LA PROXIMITÉ SECTEUR CENTRE

LE CONTEXTE

L'amélioration du cadre de vie, des conditions d'accueil des administrés et des agents, ainsi que du traitement des demandes des usagers sont les grands enjeux identifiés par la délégation de proximité du secteur centre. Ainsi, en 2020, près de 45% de la dotation de proximité seront consacrés à des investissements portant sur les bâtiments administratifs et près d'un quart sera alloué à l'amélioration du cadre de vie des habitants et usagers du secteur centre.

LES OBJECTIFS 2020

1. Améliorer le cadre de vie

La direction de proximité du secteur centre s'est engagée depuis plusieurs années maintenant dans une démarche globale visant à maintenir et accroître la réactivité des services en matière de nettoyage, de désherbage et d'amélioration de la qualité des espaces publics. Ces objectifs seront poursuivis en 2020.

- **Poursuivre des opérations propreté**, ajustement des fréquences de nettoyage aux besoins constatés sur le terrain et lutte contre les dépôts sauvages

Les « opérations propreté » visant à procéder à des nettoyages approfondis des quartiers en déployant des équipes pluridisciplinaires (nettoie-ment, espaces verts, voirie, éclairage public, unité anti-tags, service des eaux) et des moyens matériels de grande ampleur seront reconduites afin d'améliorer la propreté du secteur centre. Certaines opérations telles que le « printemps de la place Gambetta » ou le nettoyage des voies piétonnes à l'occasion de la rentrée de septembre sont désormais des rendez-vous récurrents

CHIFFRES CLÉS

153 bâtiments municipaux à entretenir dont 7 groupes scolaires, 6 restaurants scolaires, 5 centres de loisirs, 4 crèches et 1 halte-garderie, l'Hôtel de ville et ses annexes...

8 squares

2 kiosques

Plus de **54 km** de trottoir à entretenir et nettoyer



LA PROXIMITÉ SECTEUR CENTRE

connus de tous. Le quai Bélu et la place du Don feront eux aussi désormais l'objet d'une opération propreté récurrente.

La présence quotidienne d'un opérateur de veille des Espaces publics et la mise en place d'un observatoire local de la propreté sur le territoire Ville d'Amiens permettra d'accroître la réactivité des services en matière de lutte contre les dépôts sauvages et les déjections canines.

- **Augmenter le fleurissement et mettre en place une gestion raisonnée des espaces verts**

Le fleurissement du secteur sera au cœur des priorités. L'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics oblige à gérer les espaces verts différemment. Des démarches de gestion différenciée seront entreprises notamment au parc de la Hotoie. Le fleurissement, par des jardinières très appréciées par les habitants et les touristes, sera poursuivi et même étendu en particulier sur le quartier Saint Leu et l'hyper centre.

- **Réhabiliter et améliorer les espaces publics**

Les actions quotidiennes des équipes du secteur centre sont guidées par l'envie de doter le centre-ville

de matériaux et de mobilier de qualité.

Les corbeilles de ville seront progressivement remplacées par des corbeilles double flux équipées d'éteignoirs afin d'inciter les Amiénois et Amiénoises à adopter des comportements plus citoyens. Les équipes du nettoyage verront leurs méthodes de travail modifiées en conséquence. Les interventions et le mode opératoire des équipes nettoyage y seront adaptés.

Les aires de jeux du boulevard Faidherbe et du square Aristide Briand seront en partie réhabilitées.

L'installation récente de 3 vespasiennes sur le quartier Saint Leu devrait également permettre de minimiser les conflits d'usage sur ce quartier festif et ainsi de réduire les incivilités.

Les bras de Somme qui traversent le centre-ville feront l'objet de travaux d'entretien importants (faucardage, nettoyage des murs de soutènement, enlèvement des embâcles...)

2. Améliorer les conditions d'accueil des administrés et des agents ainsi que du traitement des demandes des administrés

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des usagers et

BUDGET 2020

203 500 €

Bâtiments communaux

111 500 €

Cadre de vie et environnement

74 000 €

Écoles

41 000 €

Restaurants scolaires

24 000 €

Centres de loisirs

24 000 €

Crèches

40 000 € seront dépensés pour la rénovation ou l'acquisition de nouveaux mobiliers urbains en 2020

24 000 € Réhabilitation de l'aire de jeux du boulevard Faidherbe

20 000 € Réhabilitation de l'aire de jeux du square Aristide Briand



LA PROXIMITÉ SECTEUR CENTRE

des agents, la direction de proximité du secteur centre a engagé une action forte et pérenne visant à réhabiliter, sécuriser, moderniser, voire embellir les bâtiments municipaux ou métropolitains recevant du public. Cette action sera poursuivie en 2020. Ces interventions sur le bâti seront accompagnées de mesures prises afin d'améliorer en continu la qualité de l'accueil ainsi que l'accessibilité et la rapidité des réponses apportées aux administrés.

• Poursuivre le plan de modernisation et de réhabilitation des bâtiments communaux

De nombreux équipements municipaux et métropolitains feront l'objet d'investissements très importants, comme par exemple :

- Réhabilitation de la couverture de la salle de sport et du restaurant scolaire de l'école primaire Saint Leu (210 000 euros)
- Rénovation de la façade du centre de loisirs Edgar Quinet
- Reprise des faux plafonds et réhabilitation de l'éclairage des écoles élémentaires Saint Roch A et B (240 000 euros)

- Remplacement des anciennes menuiseries de l'Hôtel de Ville (90 000 euros)
- Construction d'un mur de clôture à l'arrière du centre culturel Léo Lagrange avec création d'un portillon piéton et d'un portail (68 000 euros).
- Réhabilitation d'une partie des vestiaires du gymnase de la Veillère (25 000 euros)

• Améliorer les réponses apportées aux services

La mise en place courant 2017, d'un numéro de téléphone unique (03.22.97.15.71) et d'un mail unique (numero.centre@amiens-metropole.com) destinés à recueillir les demandes d'intervention des différents utilisateurs des bâtiments ou espaces publics gérés par le secteur centre a permis d'améliorer la réactivité des équipes du secteur, mais également d'opérer une meilleure traçabilité des demandes et de hiérarchiser les interventions à effectuer.

Les petits travaux de voirie sont réalisés, pour la plupart, en régie par les équipes du secteur qui interviennent quotidiennement pour procéder à des réparations, des mises en sécurité ou des ajouts de mobilier urbain. L'équipe dédiée aux interventions d'urgence et à la réalisation de petits travaux dans

BUDGET 2020

DÉPENSES VILLE

754 000 €

Investissement

2 708 000 €

Fonctionnement

RECETTES VILLE

339 200 €

Investissement (Gaudissart)

1 621 500 €

Fonctionnement



LA PROXIMITÉ SECTEUR CENTRE

l'ensemble des bâtiments du secteur intervient tout au long de l'année pour effectuer des interventions en électricité, plomberie, menuiserie, peinture, serrurerie...elle assure même le pavoisement de l'Hôtel de Ville.

• **Améliorer les réponses apportées aux administrés**

L'amplitude horaire très large de l'accueil à l'Hôtel de Ville (8h30-17h30 sans interruption du lundi au vendredi et le samedi de 8h30 à 12h00) permet à chacun de trouver un moment opportun pour effectuer des démarches qui peuvent être classées comme suit :

- Premier accueil d'orientation de l'Hôtel de ville
- Instruction et délivrance des titres d'identité et de voyage,
- État civil (délivrance d'actes d'état civil, de duplicata de livret de famille, de demande de mise à jour...)
- Inscriptions scolaires, restauration scolaire, centres de loisirs, activités sportives
- Démarches administratives spécialisées (Inscriptions sur listes électorales, attestations d'accueil)
- Certificats d'hérédité, copies conformes, légalisations de signatures...

- Gestion des salles municipales du secteur centre :
Réservation, contractualisation et remise des clés
- Opérations ponctuelles :
 - Noël Solidarité, Tickets ciné, fête des voisins, distributions de places de spectacle et football...

La dématérialisation des démarches pour les demandes de titres d'identité et de voyage, les demandes d'actes l'état civil (COMEDec), les demandes de RSA symbolisent comme « l'appli de la ville d'Amiens », la volonté de l'équipe municipale de simplifier et de moderniser les démarches administratives afin de faire gagner du temps aux plus de 120 000 administrés qui sont reçus annuellement au pôle accueil de l'Hôtel de Ville. Dans le même ordre d'idée, une borne internet devrait être prochainement mise en service à l'accueil de l'Hôtel de Ville, afin de permettre aux administrés d'y effectuer certaines démarches en ligne.



LA PROXIMITÉ SECTEUR NORD

LE CONTEXTE :

9 communes s'ajoutent au secteur Nord pour constituer la communauté nord.

Viennent donc s'ajouter aux équipements publics de la ville : 9 établissements culturels, 14 structures sportives d'intérêt communautaire

Dans un contexte compliqué, qui réunit à la fois un objectif de diminution des dépenses de fonctionnement et en même temps un élargissement des équipements publics à entretenir, la proximité Nord met en place une organisation efficiente :

- qui détermine des priorités d'interventions,
- qui gère les espaces de manière différenciée,
- qui explique les choix qui sont faits aux usagers et habitants,
- qui est réactive et à l'écoute de leurs besoins,
- qui innove dans sa manière de rendre ses prestations.

En 2019, la Ville a œuvré particulièrement dans les domaines suivants :

- Le cadre de vie des habitants en assurant la propreté des rues et des espaces publics mais aussi l'entretien

des espaces verts. Sur ces domaines, la direction de proximité Nord intervient depuis 2019 sur les espaces publics de la Citadelle.

- Les conditions d'accueil des élèves via des travaux de réhabilitation des locaux scolaires et l'achat de mobilier mais aussi grâce à l'extension de 3 écoles maternelles : La paix, Lesot, Pigeonnier.
- L'amélioration de l'offre de loisirs avec notamment des travaux pour offrir un espace plus grand à la Ludothèque Créa'lud, la 1^{ère} édition d'un été en Nord, l'installation de balises au parc St Pierre pour l'organisation de courses d'orientation.
- L'environnement avec la 1^{ère} édition de jardins en Nord qui a sensibilisé entre autres les enfants et les familles à l'éco-responsabilité.
- La tranquillité des riverains et des familles de la plaine St Ladre grâce à l'installation de chicanes et lisses basses pour empêcher la circulation des 2 roues motorisées.
- L'accueil des usagers en mairie de secteur avec un travail important de préparation à l'obtention du label Marianne (audit en décembre)
- Le partenariat avec les associations qui œuvrent sur

CHIFFRES CLÉS

LA PROXIMITÉ SECTEUR NORD C'EST :

370 agents qui entretiennent :

24 écoles maternelles
et élémentaires

13 restaurants scolaires

2 crèches

2 CAJ

+ 1 accueil ados ouvert à l'été
2019 au sein du centre de loisirs
Marivaux.

14 structures sportives comprenant :

7 gymnases

6 stades

5 plateaux sportifs

20 aires de jeux

100 hectares d'espaces verts

5 salles municipales

10 pôles associatifs



LA PROXIMITÉ SECTEUR NORD

le quartier avec notamment l'ouverture de la salle La Pléiade qui offre de nouvelles activités aux habitants.

LES OBJECTIFS 2020 :

Continuer à sensibiliser les habitants à la vertu de la gestion différenciée : dans ce cadre des panneaux d'explications et d'informations vont être installés aux abords de plusieurs espaces verts.

Participer au renouvellement du label 4 fleurs à l'été 2020

Continuer à mener des actions visant le développement de l'éco-responsabilité des habitants (2^{ème} édition des jardins en Nord), favoriser la biodiversité, amener des ilots de fraîcheurs en milieu urbanisé et ainsi lutter contre le changement climatique.

Offrir des conditions d'exercice amélioré aux associations du secteur : travaux dans les pôles associatifs, suivi de la construction du bâtiment destiné à l'ALCO.

Piloter l'aménagement de la place devant l'ALCO et le gymnase La paix : cet espace piéton constituera un aménagement précurseur et un modèle à tous ceux qui sont prévus dans les 5 prochaines années sur le

secteur.

Réaliser dans le respect du calendrier et du budget les travaux dans les bâtiments de la ville d'Amiens et des communes du territoire nord.

Suivre les chantiers liés au renouvellement urbain qui vont changer l'aspect des quartiers dans les 5 prochaines années : en 2020, seront livrés notamment les nouveaux locaux commerciaux du Colvert. La barre Mozart et l'ancien centre commercial seront détruits

Mettre en œuvre avec tous les partenaires éducatifs du secteur Nord les actions retenues dans le cadre de la cité éducative et ainsi conforter le rôle de l'école et promouvoir la continuité éducative entre tous les intervenants mais aussi les parents.

Préparer le dédoublement des classes de grande section de maternelle (rentrée 2020)

Organiser le dispositif « petits déjeuners » (lancement en janvier 2020) destiné aux 1200 enfants des écoles maternelles

Assurer la mise en œuvre des principes du label Marianne et les étendre à d'autres prestations rendues par les agents d'accueil de la Mairie

BUDGET 2020

BUDGETS DE FONCTIONNEMENT :
(Hors dépenses de personnel)

2 988 292 €

Ville d'Amiens

502 000 €

Dotation Communauté Nord



LA PROXIMITÉ SECTEUR SUD

LE CONTEXTE

L'amélioration du cadre de vie, des conditions d'accueil des administrés et des agents, ainsi que du traitement des demandes des usagers sont les grands enjeux identifiés par la délégation de proximité du secteur SUD. Ainsi, en 2020, près de 75% de la dotation de proximité sera consacré à des investissements portant sur l'amélioration des conditions d'accueil pour l'enfance et la petite enfance (écoles, crèches, restaurants etc...) 17% seront consacrés à l'entretien de bâtiments administratifs et 8% à des opérations liées au cadre de vie (aires de jeux, mobilier urbain).

LES OBJECTIFS 2020

1. Améliorer le cadre de vie

La direction de proximité du secteur SUD s'est engagée depuis plusieurs années maintenant dans une démarche globale visant à accroître la réactivité des services en matière de nettoyage, de désherbage et d'amélioration de la qualité des espaces publics. Ces objectifs seront poursuivis en 2020.

Poursuivre les opérations propreté, ajustement des fréquences de nettoyage aux besoins constatés sur le terrain et lutte contre les dépôts sauvages.

Les « Opérations propreté » visant à procéder à des nettoyages approfondis des quartiers en déployant des équipes pluridisciplinaires (nettoieusement, espaces verts, voirie, éclairage public, unité anti-tags, service des eaux) et des moyens matériels de grande ampleur seront reconduites afin d'améliorer la propreté du secteur SUD. De plus, l'abandon du recours aux produits phytosanitaires pour traiter les mauvaises herbes a conduit le secteur SUD à modifier son approche dans ce domaine. Du systématique, nous sommes « passés » à une géographie des rues et axes prioritaires où ce type d'intervention était nécessaire. L'acquisition d'un moyen spécifique mécanisé aide grandement dans cette tâche.

Enfin dans le souci d'une meilleure réactivité notamment face à la problématique des dépôts sauvages, deux axes de travail ont été mis en œuvre et « monteront » en puissance en 2020.

- Collaboration entre les services (Déchets ménagers, brigade verte et équipe nettoyage secteur SUD) permettant à la fois, le préventif, le curatif voir le répressif.

CHIFFRES CLÉS

LA PROXIMITÉ SECTEUR SUD C'EST :

- 113** bâtiments dont :
 - 7** écoles maternelles
 - 9** écoles élémentaires et primaires
 - 4** crèches
 - 13** satellites de restauration
 - 6** accueils de loisirs
 - 11** gymnase et équipements sportifs
 - 2** salles municipales dont le Centre d'Accueil et d'Hébergement de Dury
 - 3** structures culturelles

Plus de **110 km** de trottoirs et caniveaux à entretenir et à nettoyer

22 Aires de jeux

Plus de **65 ha** d'espaces verts (hors ZAC Paul Claudel et Intercampus)



LA PROXIMITÉ SECTEUR SUD

- La présence dès 2020, d'un agent de surveillance des Espaces Publics.

Poser la gestion raisonnée des Espaces Verts

Après l'abandon de l'utilisation des produits phytosanitaires, les zones de gestion différenciée des Espaces Verts seront développées et feront l'objet en 2020 d'implantation de panneaux d'information veillant à informer le public. De même, la taille des haies respectera les périodes de nidification; l'espacement des tontes d'Espaces Verts sera conforté.

Enfin différents massifs floraux et arbustifs seront requalifiés (ex : Croix Rompue etc...)

Comme pour toutes les directions de proximité, le respect de l'ensemble de ces objectifs devrait contribuer à la confirmation de la 4^{ème} fleur pour notre cité lors du passage du jury des Villes Fleuries en 2020.

Réhabiliter et améliorer certains espaces publics

Outre le quotidien de l'Équipe Voirie du secteur SUD qui consiste en des petites interventions (bordures, gargouilles etc...) à la demande des administrés (137 demandes à la fin octobre 2019) le secteur SUD assure l'entretien et la maintenance de **22 aires de**

jeux qui font l'objet d'une surveillance régulière.

Par ailleurs après plusieurs années de remise à niveau, le secteur SUD poursuivra en 2020 le renouvellement du mobilier urbain (corbeilles propreté, bancs etc...) en intégrant à l'avenir la dimension du tri par la pose de corbeilles dite « bi-flux ».

2. Améliorer les conditions d'accueil des administrés et des agents ainsi que du traitement des demandes des administrés

La direction de proximité du secteur SUD a engagé une action forte et pérenne visant à réhabiliter, sécuriser, moderniser, les bâtiments municipaux ou métropolitains recevant du public. Cette action sera poursuivie en 2020. Ces interventions sur le bâti seront accompagnées de mesures prises afin d'améliorer en continu la qualité de l'accueil ainsi que l'accessibilité et la rapidité des réponses apportées aux administrés.

BUDGET 2020

243 agents titulaires

8,10 M€

Masse salariale

415 500 €

Dotation Communauté Nord

30 000 M€

de crédit de fonctionnement pour la rénovation des aires de jeu

DÉPENSES VILLE

DOTATION PROXI SUD :

560 000 €

Investissement

30 000 €

Crédit de fonctionnement

1 740 000 €

Fonctionnement



LA PROXIMITÉ SECTEUR SUD

Poursuivre le plan de modernisation et de réhabilitation des bâtiments communaux et métropolitains

De nombreux équipements municipaux et métropolitains feront l'objet d'investissements très importants, comme :

- Rénovation de l'école Elémentaire, Chemin des Hayettes (550 000 €)
- Réfection complète des réseaux d'eaux usées et pluviale ainsi que la cour et l'allée des écoles A. BERNARD (192 000 €) avec l'aide de l'Etat.
- Création d'un accès intérieur entre le Centre Culturel J. TATI et le théâtre : 20 000 €
- Réfection de la toiture et remplacement des menuiseries de l'ALSH A. BERNARD (53 000 €)
- Rénovation complète de l'école RÉAUMUR élémentaire : coût d'opération 400 000 €. 1ère tranche en 2020 : 116 000 € (réseau alimentation d'eau, faux plafond, électricité, peinture) avec l'aide de l'État
- Sécurisation des écoles ELBEUF Maternelles et école primaire BEAUVAIS : 170 000 €
- Extension de la vidéo surveillance intérieure de la Maison Jules VERNE : 20 000 €

Améliorer les réponses apportées aux administrés

Les Pôles « Accueil » sont en première ligne dans les évolutions numériques et particulièrement dans la dématérialisation des démarches administratives (CNI, Passeport, RSA etc...) Ils ont parfois un rôle d'accompagnement dans l'autonomie des administrés, évitant ainsi davantage de « fracture numérique ».

L'objectif commun des accueils de mairies de secteurs ainsi que l'Hôtel de Ville pour l'année 2020 sera de conforter le « Label Marianne » qui vise à reconnaître et valoriser la qualité d'accueil.

MAIRIE DE SECTEUR PIERRE ROLLIN :

Démarches Administratives :

L'amplitude horaire (lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h) permet d'effectuer des démarches identiques à toutes les mairies :

- Instruction, délivrance des titres d'identité et de voyage,
- Etat civil (délivrance d'actes d'état civil, de duplicata de livret de famille, de demande de mise à jour...)
- Inscriptions scolaires, restauration scolaire, centres de loisirs, activités sportives)

30 000 € en plus de crédits de fonctionnement pour contribuer à la rénovation de certaines aires de jeux, dont l'aire de jeux Elbeuf



LA PROXIMITÉ SECTEUR SUD

- Démarches administratives spécialisées (Inscriptions sur listes électorales, attestations d'accueil,
- Certificats d'hérédité, copies conformes, légalisation de signatures...)
- La gestion des salles municipales du secteur SUD : Réservation, contractualisation et remise des clés
- Les opérations ponctuelles : Noël Solidarité, Tickets ciné, fête des voisins

Conforter l'accueil social :

Exerçant les missions classiques du CCAS en matière d'aides facultatives (aides alimentaires etc...), les conseillers sociaux agissent également, par le biais d'une convention avec le Conseil Départemental dans le cadre du revenu de solidarité active. Les conseillers sociaux s'impliquent fortement dans la réduction de la fracture numérique par l'évaluation de l'autonomie des personnes reçues ; la proposition à venir d'ateliers informatiques selon leur niveau, sera mise en œuvre via le CCAS en 2020. Dès à présent certains disposent d'un coffre-fort numérique facilitant ainsi leurs démarches.

Le développement de cet outil sera un des objectifs 2020.

L'arrivée en novembre 2019 dans la Mairie de Pierre ROLLIN d'un point d' « accueil inconditionnel » dans le cadre du « plan pauvreté » piloté par le Département de la Somme marquera pour 2020 une nouvelle étape dans la collaboration avec cette collectivité dans le secteur Pierre ROLLIN (classé en Politique de la Ville).

NUMÉRO D'APPEL UNIQUE : 03 22 33 42 60

La présence d'un correspondant de façon permanente permet de recueillir les demandes d'interventions des usagers, des responsables d'équipement et d'autres services.

L'adoption de cette démarche a fait la preuve de son efficacité dans le temps car elle a développé une meilleure réactivité des équipes travaux du secteur SUD dans leurs domaines d'intervention (bâtiment, voirie, espaces verts, nettoyage).

Ce numéro permet également d'établir une traçabilité des demandes et de leur traitement.

CHIFFRES CLÉS

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES :

+ de 20 000

administrés accueillis
au 30 septembre 2019

+ de 17 000

appels téléphoniques reçus
au 30 septembre 2019

+ de 3 500

Cartes nationales d'identité
et passeports établis sur
les 9 premiers mois de 2019

ACCUEIL SOCIAL :

3 300

administrés accueillis au 30/09/2019
Pour :

2 845 demandes



LA PROXIMITÉ SECTEUR SUD

Cette démarche sera poursuivie en 2020 avec pour objectif d'améliorer le délai de traitement de ces demandes d'intervention.

3. Réaliser des projets ou actions structurants

- Ouverture de la nouvelle crèche G. DULAC qui disposera de 42 berceaux (2ème trimestre 2020),
- Poursuite et montée en puissance dans les restaurants scolaires élémentaires du dispositif « Zéro déchet, zéro gaspillage »
 - Tri des déchets avec pesée et sensibilisation à la manière de consommer,
- Relocalisation du poste de Police « Chénier » vers le square FRIANT,
- Sécurisation des abords d'écoles ELBEUF et DELPECH,
- Amiens « Capitale Européenne » de la Jeunesse.
 - Contribution aux projets développés par la mission (ex : projet lié au Coffee break, séjour à Londres de 10 jeunes filles)
- Participation à l'opération « Carnaval du monde » - Partenariat des secteurs avec les acteurs du monde culturel.

CHIFFRES CLÉS

1881

demandes d'intervention enregistrées réparties selon :

1 328 pour le bâtiment

345 pour le nettoyage

137 pour la voirie

71 pour les espaces verts



LA PROXIMITÉ SECTEUR EST

LES OBJECTIFS 2020

1. Améliorer l'efficacité des prestations rendues aux habitants à un coût maîtrisé

L'amélioration des démarches des administrés dans les pôles accueil et l'amélioration générale des interventions dans le cadre des relations avec la population y compris lors des visites de proximité.

Démarches administratives :

Les pièces d'identité (CNI et passeports) : prévision de 5 800 demandes déposées sur l'année complète, ce qui engendre le même nombre de retraits, sans compter les prises de RV, les renseignements et la gestion administrative (enregistrement, etc..)

Démarches sociales :

- Un suivi régulier auprès des allocataires du RSA sera maintenu (contrat Engagement réciproque saisine d'une équipes pluridisciplinaires).
- Remise d'aides alimentaires ou financières
- Optimisation des délais de réponse aux demandes des habitants et du traitement de leurs sollicitations, par le biais du logiciel ELISE dans le cadre de la GRC ou ASTECH pour un meilleur suivi des interventions « travaux ».

CHIFFRES CLÉS

AU 31/10/2019 :

18 654 personnes accueillies
physiquement

20 286 appels téléphoniques.

90 personnes (accueil physique)
Moyenne journalière

100 appels téléphonique
journaliers environ (accueil administratif et
accueil social confondus)

2 200 demandes d'actes d'État-Civils

3 700 demandes relatives aux
scolaires et péri-scolaires

180 demandes d'attestation d'accueil

1 000 demandes d'aides éducatives

450 à 500 dossiers relatifs
au RSA (CER, bilans, saisine EP)



LA PROXIMITÉ SECTEUR EST

Poursuivre les engagements et les actions relatifs à l'amélioration du cadre de vie avec l'entretien et la propreté des espaces publics

Dans le cadre du plan propreté, quatre actions sont programmées pour 2020.

- Continuer à impliquer pleinement les écoles, les bailleurs, les comités de quartier et les services centraux pour améliorer la visibilité et le bien fondé de telles manifestations sur le territoire.

Depuis fin 2018, en complément des opérations propreté, le secteur renouvelle un nettoyage régulier et d'envergure tous les 2 mois.

- Au niveau des espaces verts, le territoire Est continuera le développement de la gestion différenciée et l'emploi de solutions alternatives plus respectueuses de l'environnement. Ce travail préparera le « retour de la nature en ville ».

- Sur le plan matériel : la dotation et l'acquisition de mobilier urbain (bancs, corbeilles...) se poursuivra.

- Mise à jour régulière des tableaux de suivi des demandes des usagers par comité de quartier suite aux visites de proximité, de rendez-vous avec

le Maire Adjoint du secteur, de courriers, d'appels téléphoniques ou de messages électroniques.

Mettre en œuvre les projets d'investissement pour maintenir le patrimoine et accueillir les enfants et les familles dans de bonnes conditions

• **Écoles/centres de loisirs** : Le maintien en parfait état des bâtiments existants doit se poursuivre et s'inscrire dans le cadre de la politique environnementale du développement durable sur la base du diagnostic réalisé par les secteurs. Sont privilégiés le renouvellement des éclairages économes et de meilleure qualité et les travaux d'isolation afin d'obtenir des subventions par le biais des certificats d'économie d'énergie (CEE).

S'agissant de l'entretien des Jardins Familiaux, comme chaque année, un budget d'investissement est alloué pour répondre aux demandes des présidents du secteur.

De même l'entretien et la maintenance des squares ludiques restent une préoccupation du secteur notamment avec un projet de rénovation complète de l'aire de jeux Jean Rostand sur le secteur Saint Anne prévus sur l'AP centrale des squares ludiques.

CHIFFRES CLÉS

174 agents titulaires

89 structures municipales et communautaires à entretenir (écoles, crèches, salles municipales, locaux de service, logements de fonction, gymnases...)

5 squares ludiques ou plateaux sportif

BUDGET 2020

20 000 € dotation et d'acquisition de mobilier urbain (bancs, corbeilles...)

25 000 € entretien des Jardins Familiaux

150 000 € rénovation complète de l'aire de jeux Jean Rostand sur le secteur Saint Anne



LA PROXIMITÉ SECTEUR EST

Le bien-être des enfants et des utilisateurs sera également un axe prioritaire avec des travaux d'embellissement intérieur pour les locaux (ex : 1^{ère} tranche de la maternelle « Edmond Rostand » et achèvement de la primaire « La Vallée »).

- **Restaurants scolaires** : Une attention particulière est portée sur les prescriptions données par l'ARS en matière d'hygiène suite aux contrôles vétérinaires dans les structures.

- **Les salles municipales / logements de fonction / bâtiments administratifs** :

En 2020, une partie des fonds sont réservés sur l'enveloppe de proximité pour effectuer des travaux de rénovation dans les divers locaux du secteur (embellissement de la salle Daniel Leroy et amélioration des conditions de travail des agents).

2. Les travaux dans les équipements métropolitains culturels et / ou sportifs pour accueillir les enfants / les familles/ les associations dans de bonnes conditions

Sont privilégiés les travaux avec des incidences en termes d'économies d'énergie et/ou de développement durable et respect de la réglementation

Ainsi remplacement des éclairages existants par des LEDS (30 à 40% d'économie d'énergie), mise en accessibilité des locaux, des vestiaires et des toilettes sont programmés.

Une attention particulière est également portée sur des opérations favorisant la mise en œuvre du projet sportif de la métropole.

BUDGET 2020

72 000 €

de travaux d'accessibilité et d'embellissement de la crèche

87 000 €

réservés sur l'enveloppe de proximité pour des travaux de rénovation

une Crèche, ayant une capacité d'accueil de

40 enfants, ainsi qu'un RAM installé rue Condorcet qui a fait l'objet de travaux d'accessibilité et d'embellissement importants en 2019.

Suite à un projet de rénovation énergétique du bâtiment « Tour du Marais » hébergeant la salle Daniel Leroy, un ALSH, un CAJ et les chargés de projet jeunesse, il est à prévoir en recette en 2020 et 2022. Détail des subventions sollicitées :

190 000 € État - Crédit DSIL 2019

50 800 € Dotation Politique de la Ville 2019

34 400 € Subvention CAF

68 800 € Amiens.
Participation du maître d'ouvrage.



LA PROXIMITÉ SECTEUR EST

3. Conforter les actions du pôle action éducative

Au niveau du pôle action éducative, le suivi du projet éducatif global ainsi que du projet éducatif du territoire se fera en associant l'Education Nationale et en assurant une dynamique partenariale avec l'ensemble des acteurs de la ville et en valorisant le savoir-faire des acteurs du PAE.

BUDGET 2020

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 480 000 € Ville

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
DE PROXIMITÉ EN 2019

508 000 € Ville



LA PROXIMITÉ SECTEUR OUEST

LE CONTEXTE :

Pour 2020, l'amélioration du cadre de vie et des conditions d'accueil des administrés demeure un enjeu essentiel au sein de la proximité du Secteur Ouest.

Malgré un contexte économique et budgétaire contraint qui nous oblige à réfléchir sur nos pratiques pour atteindre les objectifs fixés sur la Ville ou la Métropole ; le travail collaboratif / services centraux / services de proximité reste un atout majeur pour la mise en œuvre de la politique municipale.

LES OBJECTIFS 2020 :

1. Améliorer le cadre de vie

L'amélioration de l'environnement avec la poursuite des axes déjà mis en œuvre :

- Les opérations Plan Propreté (qui rassemblent nettoyage, espaces verts, voirie, éclairage public, anti-tags, service des eaux) seront reprogrammées pour davantage de propreté sur le Secteur Ouest.
- L'application des zéros produits phyto sanitaires : Certaines des démarches de gestion différenciée déjà entreprises trouvent leurs limites et obligent à des solutions alternatives, la remise à plat des méthodes de travail pour un entretien performant des espaces publics, minéralisés ou végétalisés doit se poursuivre.
- L'implication renforcée dans la gestion urbaine de proximité.

Poursuivre l'amélioration de la qualité des espaces publics :

De gros travaux de voirie ont déjà été réalisés sur le quartier Etouvie avec le projet de restructuration des Coursives et l'arrivée du BHNS.

Le projet d'installation d'un centre commercial, d'un

CHIFFRES CLÉS

URBANISME :

208 bancs

24 distributeurs de sacs canins

226 corbeilles

218 cerclages

73 parkings à vélo correspondant à :

260 épingles posées

BUDGET 2020

20 000 € pour à l'achat ou la rénovation de nouveaux mobiliers urbains

25 000 € alloués aux aires de jeu

MAINTIEN DU PATRIMOINE

DOTATION PROXI OUEST:

472 000 € sur le budget de la ville



LA PROXIMITÉ SECTEUR OUEST

pôle de services et la création d'une médiathèque occuperont encore une place importante dans les perspectives 2020 et suivantes.

Maintenir l'entretien et remplacement régulier des mobiliers urbains

Réaliser des projets structurants pour le secteur :

- Dans le cadre du Plan Vélo, un aménagement est prévu sur les quartiers Saint-Maurice et Montières dans le courant du 1^{er} trimestre 2020.
- Les aires de jeux: la restructuration du parc BONVALLET s'est achevée fin septembre 2019, la création d'une aire de jeux dans la plaine Varlin est envisagée (Projet ANRU financé partiellement par le secteur) et programmée au cours premier trimestre 2020.
- Entretien des ouvrages d'art : Passerelle de l'école Faubourg de Hem mais également celui du petit marais.
- Jardins familiaux : remplacement de couvertures d'abris au niveau des jardins de La Pommeraie et Renancourt.
- Remplacement de clôtures et portillons aux jardins de La Licorne et Montières/Etouvie.

Maintenir en état du patrimoine et travaux dans les équipements (écoles, centres de loisirs, restaurants scolaires, crèches, équipements sportifs et culturels :

994 000 euros auxquels s'ajoutent les crédits des Autorisations de Programme centrales. Ces travaux intègrent à la fois l'accessibilité des équipements que ce soit en terme d'accès depuis le domaine public ou en aménagements de locaux et l'amélioration thermique des bâtiments. Ce deuxième volet est pratiquement achevé.

Les travaux envisagés sur 2020 concernent donc :

- les écoles Georges Quarante et Jules verne (changement des revêtements de sol, réfection de sanitaires mais aussi la mise en conformité des installations électriques et sanitaires).
- les gymnases, Georges Cuisset et le Petit gymnase d'Etouvie : l'accessibilité et la sécurisation (portes de secours)
- ainsi que les gymnases Emile Moiroud, Emile Guégan et La Teinturerie avec l'aménagement de blocs sanitaires et de vestiaires.

Les travaux concernent également le cimetière de La Madeleine et le camping le Parc des Cygnes sur lequel



LA PROXIMITÉ SECTEUR OUEST

un projet d'aménagement est en cours de réflexion. S'agissant de la sécurisation des accès aux écoles, centres de loisirs et crèches, l'installation de visio-phones, caméras de surveillance, contrôles d'accès est pratiquement achevé.

Poursuivre la mise aux normes des offices dans les restaurants scolaires et assurer le bon état sanitaire des équipements suivant les directives de la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations). Sont concernés les restaurants Jules Verne, Saint-Maurice A, Petit Saint-Jean et Louise Michel.

2. Les objectifs en matière de service public

Maintenir et consolider les procédures de traitement des sollicitations, des réclamations des citoyens afin de réduire les délais de réponse, notamment via les outils numériques.

Les administrés peuvent via internet, prendre rendez-vous uniquement pour l'instruction des titres d'identité : passeports et cartes d'identité, grâce à un nouveau gestionnaire de file mis en place, qui devra encore être amélioré.

Par ailleurs, la mise en place d'un premier accueil dans

le courant du premier trimestre 2020 permettra une meilleure utilisation du gestionnaire de file, elle est conditionnée par le départ des agents de la MSAP vers un nouveau lieu situé dans les locaux ex. : Les Astelles. L'optimisation des délais de réponse aux demandes des habitants et du traitement de leurs sollicitations repose sur le logiciel ELISE dans le cadre de la Gestion relation citoyen ou le logiciel AS-TECH pour un meilleur suivi des travaux reste un challenge permanent.

Conforter les actions éducatives de qualité au bénéfice de la population

• Autour d'un projet le Vivre Ensemble :

La politique municipale de réalisation de travaux sera poursuivie afin de garantir à chaque enfant les meilleures conditions matérielles d'accueil avec des travaux subséquents. Néanmoins, sur le fond le PAE Ouest déclinera au cours de l'année 2020 plusieurs manifestations :

Marathon de la Vie :

- Permettre au public du secteur de bénéficier de la formation des gestes de 1^{er} secours

CHIFFRES CLÉS

NOMBRE TOTAL D'ÉQUIPEMENTS

16	écoles
14	restaurants scolaires
6	centres de loisirs
3	crèches
1	bibliothèque
1	ludothèque
1	centre musical Le Diapason
12	salles municipales
7	gymnases



LA PROXIMITÉ SECTEUR OUEST

- Organiser un marathon de la vie en formant en une journée un maximum d'habitants aux gestes de premier secours avec le concours de ceux déjà formés

Mes Identités/Ma France :

- Permettre à chaque jeune de se construire des relations, de participer à la vie de la cité.
- Inviter les jeunes à sortir du cadre de vie habituel, de découvrir et d'intégrer de nouvelles connaissances (savoir-faire et savoir-être).
- Elaborer des parcours de réussite ayant un impact sur la vie sociale, scolaire et professionnelle du jeune

Festival de la Culture Hip Hop :

- Proposer aux jeunes du secteur la possibilité de s'initier et de découvrir la culture hip-hop en proposant un village dédié lors du Forum de la Réussite
- Valoriser les artistes locaux
- Les jeunes auront la possibilité de faire du slam, du beat box, du graff, de la danse, de découvrir différentes expositions

Animations de Proximité :

- Proposer des animations à destination des 13-25 ans pendant les petites et grandes vacances scolaires

La Réussite / La Pensée Positive :

- Participer à l'éducation du citoyen
- Favoriser le vivre ensemble et les comportements tolérants et solidaires.
- Appréhender la différence dans une approche positive.

Tous Acteurs / Tous Responsables Vivre ma Planète :

- Sensibiliser les habitants à la lutte contre le gaspillage et pour la protection de l'environnement.
- Lancer les défis individuels ou collectifs pour vivre en paix avec notre environnement.

Les repas du Vivre Ensemble :

- Un repas est proposé aux adhérents des associations et les jeunes du secteur. Ces repas sont l'occasion de travailler, réfléchir et proposer les défis du Vivre Ensemble, apprendre à se connaître.

Les Ambassadeurs du Vivre Ensemble :

CHIFFRES CLÉS

NOMBRE TOTAL D'AIRES DE JEUX

16 dans les écoles

8 dans les squares publics

3 dans les crèches

6 dans les jardins familiaux

AUTRES

7 comités de quartier

2 104 élèves

DÉMARCHES PÔLE ACCUEIL

19 826 Administratives

5 368 Accueil social



LA PROXIMITÉ SECTEUR OUEST

- Engagement des jeunes pour accompagner les projets et actions du PAE et être un lien avec les autres jeunes et habitants

Carnaval du Monde :

- Organiser un carnaval pour mettre en valeur les richesses multiculturelles des amiénois

• Autour du projet éducatif de territoire

Il sera poursuivi en partenariat avec l'Education Nationale : donner du sens aux interventions éducatives et périscolaires et assurer une offre égalitaire en matière d'activités.

- Le développement des bonnes pratiques dans les restaurants scolaires (tables de tri dans les écoles Saint-Maurice A & B, Longpré et Georges Quarante élémentaire) ainsi que le travail de cohésion entre les différents métiers intervenant dans le domaine de l'enfance (personnel de restauration et d'animation) se poursuivra en 2020.

10 220 000 €

Fonctionnement Ville
(dont 8,25 m€ personnel)

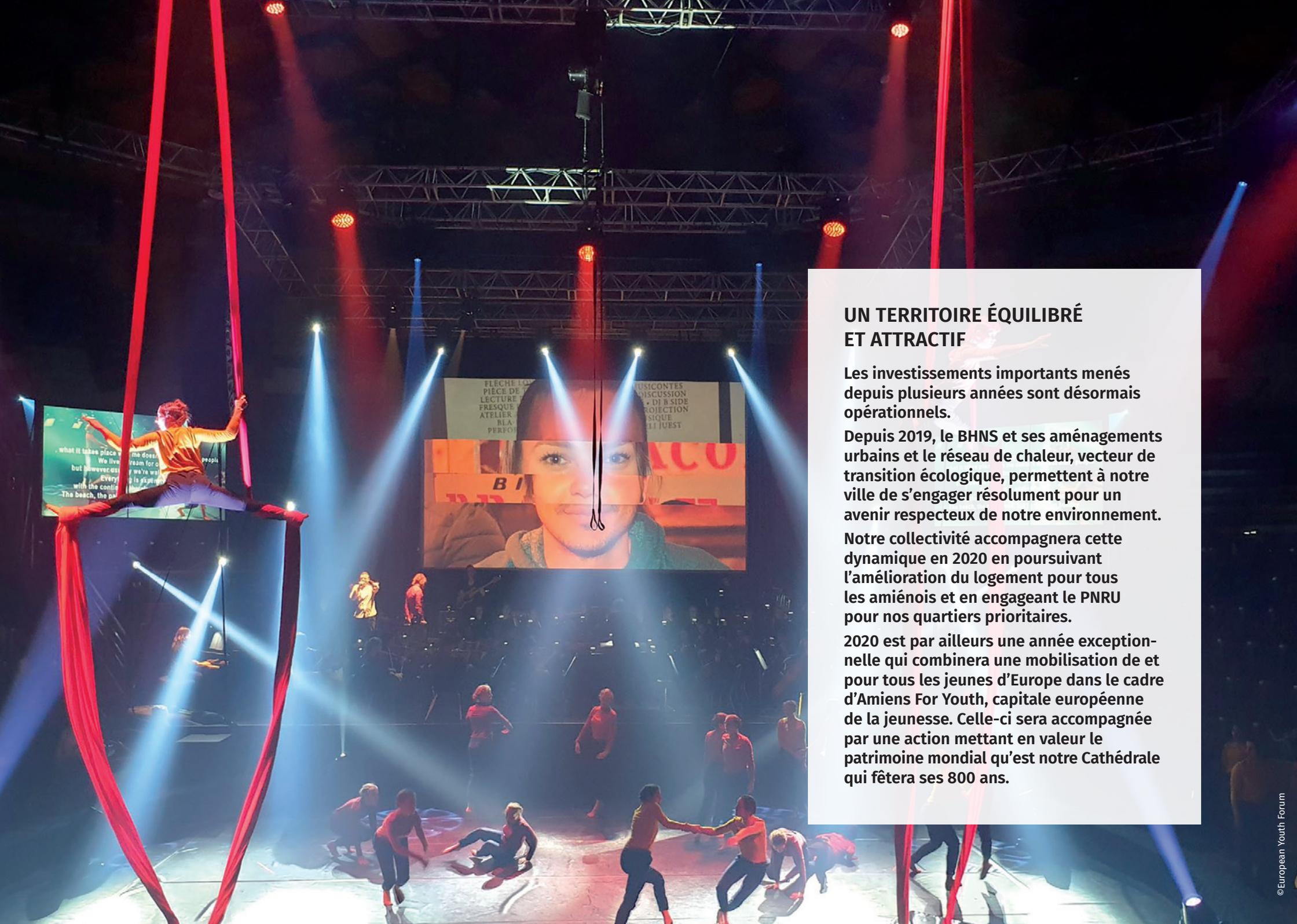
472 000 €

Investissement Ville

A background of stylized green leaves in various shades of green, some overlapping and some in the foreground, creating a layered effect.

3

**UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ
ET ATTRACTIF**



UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ ET ATTRACTIF

Les investissements importants menés depuis plusieurs années sont désormais opérationnels.

Depuis 2019, le BHNS et ses aménagements urbains et le réseau de chaleur, vecteur de transition écologique, permettent à notre ville de s'engager résolument pour un avenir respectueux de notre environnement.

Notre collectivité accompagnera cette dynamique en 2020 en poursuivant l'amélioration du logement pour tous les amiénois et en engageant le PNRU pour nos quartiers prioritaires.

2020 est par ailleurs une année exceptionnelle qui combinera une mobilisation de et pour tous les jeunes d'Europe dans le cadre d'Amiens For Youth, capitale européenne de la jeunesse. Celle-ci sera accompagnée par une action mettant en valeur le patrimoine mondial qu'est notre Cathédrale qui fêtera ses 800 ans.



AMIENS CAPITALE EUROPÉENNE DE LA JEUNESSE 2020

LE CONTEXTE :

Le 23 novembre 2017, la ville d'Amiens est élue Capitale Européenne de la Jeunesse 2020. Pour la 1ère fois une ville française obtient ce titre international. Cette véritable consécration de la stratégie de la Ville pour l'épanouissement des jeunes amiénois conforte nos démarches d'innovations et nos interventions auprès de la jeunesse.

Ce projet porté par la Ville doit insuffler une dynamique mobilisant tous les acteurs qu'ils soient institutionnels, associatifs, économiques, citoyens etc.

LES OBJECTIFS 2020 :

La structuration est définie autour de 4 axes majeurs, véritable colonne vertébrale de la stratégie « Amiens For Youth » déclinée en actions à engager durablement :

- **L'employabilité des Jeunes**
- **Les Jeunes, Acteurs de la Cité**
- **L'inclusion des Jeunes exclus**
- **Une citoyenneté européenne affirmée**



AMIENS CAPITALE EUROPÉENNE DE LA JEUNESSE 2020

- L'axe 1 « Employabilité des Jeunes », consiste à favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Nous poursuivrons donc la mise en œuvre d'actions concrètes, entièrement gratuites telles que :

- Des stages de révision pour tous les élèves de 3^{ème}, 1^{ère} et Terminale
- Des ateliers de conversation en anglais pour les jeunes de 13 à 30 ans
- L'aide financière au permis de conduire : participation forfaitaire de la ville d'Amiens à hauteur de 600 € pour 100 jeunes amiénois en 2020.

- L'axe 2 « Jeunes, Acteurs de la Cité » consiste en évolution majeure de nos méthodologies de travail : intégrer nos jeunes à l'élaboration des politiques publiques locales.

Le jeune amiénois du statut de « consommateur de son territoire » doit passer au statut d' « acteur de sa ville ». L'atteinte de cet objectif passe par une adaptation de nos actions de concertation aux usages de la jeunesse et de la compréhension de ses besoins.

Les 18/20, chaque 1^{er} mardi du mois, en sont une illustration. Ce RV mensuel permet de consulter et recueillir les avis de nos jeunes adultes sur les sujets les plus divers : mobilité douce, requalification d'un quartier, redynamisation d'une structure etc.

- Le 3^{ème} axe « L'Inclusion des Jeunes Exclus » s'attache à développer des actions concrètes à destination des jeunes les plus fragiles afin de favoriser leur intégration dans notre société au même titre que chacun. Ainsi, au sein de nos piscines municipales, des leçons de natation à destination de jeunes en situation de handicap seront à compter de 2020 proposées et adaptées en fonction des besoins de chacun.
- Le 4^{ème} axe « Une citoyenneté européenne affirmée », à travers différentes actions et programmes d'échanges avec de nombreuses villes européennes contribue à développer l'ouverture à la diversité tout en permettant une appropriation d'une identité européenne partagée.



AMIENS CAPITALE EUROPÉENNE DE LA JEUNESSE 2020

La réalisation de la programmation nécessite des moyens financiers exceptionnels tout en conservant une stratégie financière en cohérence avec la politique budgétaire définie par la collectivité.

Le soutien important de nos partenaires institutionnels habituels (Département, Région) et de l'Etat traduit l'intérêt majeur que constitue l'année « Amiens For Youth » pour notre ville.

La mobilisation des acteurs économiques de notre territoire dans le cadre de partenariats financiers, finalisé et en cours, confirme l'envergure de ce projet et le caractère fédérateur qu'il représente.

Au titre de l'investissement, nous engagerons une action innovante, portée par notre collectivité, à destination de tous les jeunes amiénois âgés de 16 à 30 ans : la création d'un lieu central dédié à la Jeunesse offrant un cadre et des services (Wifi, écran tactile, espace co-working...) adaptés à ses codes.

UNE ANNÉE RYTHMÉE D'ÉVÉNEMENTS

Cette année exceptionnelle sera lancée lors de la cérémonie d'ouverture le 16 janvier 2020 au Coliseum. A cette occasion, notre complexe sportif en cœur de ville se transformera en une véritable salle de spectacle afin d'offrir aux Amiénois une soirée exceptionnelle.

De nombreux autres évènements « phares » ponctueront l'année 2020 tels que : la journée sans Europe, les 10 ans du service civique, Visages d'Europe, la Games Week Amiens For Youth etc.

AMIENS FOR YOUTH, UN LEVIER D'ATTRACTIVITÉ

Ainsi, l'enjeu majeur consiste à capitaliser sur cette opportunité unique pour le territoire en termes de notoriété, développement pour notre économie locale, de visibilité d'Amiens en tant que Capitale européenne...de la Jeunesse...

▪ Charge nette pour le BP 2020 :

1,2 M€

▪ **2,6 M€**



LOGEMENT POUR TOUS

LE CONTEXTE

La Ville d'Amiens met en oeuvre sur son territoire la politique de l'habitat métropolitaine en orientant son action autour de trois enjeux :

- Développement d'une offre de logements attractive et diversifiée, en veillant à la mixité sociale et en favorisant les parcours résidentiels.
- Amélioration du parc de logements existant, avec un soutien au parc public, qui représente 1/3 des logements sur le territoire communal, dans un souci d'adaptation aux besoins de ses habitants et de réduction de la facture énergétique.
- Des réponses aux besoins en logements des personnes ayant des besoins spécifiques, en tenant compte du besoin des ménages les plus en difficulté et des besoins liés du vieillissement de la population.

Les actions entreprises depuis 2015 ont permis de renouer avec des objectifs de construction à hauteur des ambitions fixées par la Métropole à la Ville, en proposant une offre nouvelle de logements locatifs sociaux et d'hébergement à hauteur des objectifs du

Programme Local de l'Habitat (PLH) et en comblant le manque de logements en accession et en locatif privé.

LES OBJECTIFS 2020

- **Favoriser l'accès au logement et à l'hébergement des personnes les plus modestes :**

La Ville d'Amiens a concouru à la réalisation de 317 logements locatifs sociaux en 2019. Pour 2020, ce sont 252 logements et 72 places d'hébergement qui seront financés, avec le souci permanent de favoriser le développement de résidences à taille humaine, dans les quartiers déficitaires ou dans les secteurs en développement (Renancourt ou Intercampus).

- **Favoriser le parcours résidentiel en proposant des logements en accession aux ménages modestes :**

La Ville a décidé en 2015 de doubler l'aide métropolitaine aux acquéreurs de logements PSLA sur le territoire communal. Face au succès rencontré pendant les 3 ans de dispositif, elle l'a prolongé en 2019, permettant ainsi le doublement des objectifs initiaux. L'objectif de 2020 est de 104 logements.

FINANCEMENT LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

- 2019 :
317 logements locatifs

LOGEMENTS EN ACCESSION AUX MÉNAGES MODESTES

- 2019 :
104 logements concernés
par le dispositif d'aide



LOGEMENT POUR TOUS

La Ville d'Amiens a en outre décidé de favoriser le développement de logements en accession dans les quartiers NPNRU, en accordant une aide 8 000 € par logement qui sera réservé jusque fin 2020, dont la moitié est financée par la Région Hauts de France.

Enfin la Ville d'Amiens a décidé de compléter le prêt à taux zéro national (PTZ) pour l'acquisition de logements neufs pour 45 ménages modestes/an sur 3 ans, doublant ainsi le PTZ métropolitain créé pour la même période.

• Améliorer le confort des logements locatifs sociaux existants :

Par un dispositif d'aides visant à soutenir les projets de réhabilitation améliorant la performance thermique, favorisant le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, la Ville a accompagné les projets de réhabilitation de 344 logements sociaux, et en financera plus de 1 500 à compter de 2019 dont les programmes inscrits dans la convention signée en octobre 2019.

• Améliorer les conditions d'habitat des gens du voyage sédentarisés :

La Ville d'Amiens dispose de terrains qu'elle loue à des familles vivant à l'année en caravanes : ce sont à ce jour une vingtaine de ménages qui sont concernés. Toutefois les terrains mis à leur disposition ne sont pas tous aménagés avec les mêmes équipements et certains ménages aspirent à une forme d'habitat plus sédentaire, tout en souhaitant conserver leur caravane pour la vie quotidienne. L'opération de 7 logements adaptés aux besoins spécifiques de leurs habitants a été financée en 2019, permettant ainsi le démarrage des travaux au 1^{er} trimestre 2020.

CHIFFRES CLÉS

- Projet de réhabilitation :
344 logements
- Financement de réhabilitation :
1 500

BUDGET 2020

- Un investissement total de :
28 700 000 €
pour 2016/2020, dont
6,5 millions €
environ engagés en 2019 et
8,3 millions €
prévus pour 2020.
65 000 €
en dépenses de fonctionnement
pour 2020



LE COMMERCE

LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS

Le développement de l'attractivité commerciale de la ville reste une priorité. Sont ainsi prévus les crédits de développement d'une opération FISAC Ville d'Amiens, soit une enveloppe totale de **30 k€**. Sont également inscrits, **10 000 euros** pour aider l'association des commerçants non-sédentaires à relancer l'attractivité des marchés de plein vent.

Par ailleurs, les actions de renforcement et d'études liées au développement commercial de la cité sont maintenues et intégrées dans le budget. De même, les crédits indispensables au développement de l'accompagnement de la modernisation des entreprises, comme l'aide TPE, sont également inscrits.

Enfin, les aides aux associations de commerçants sont également portées au budget ville, notamment 120 000 euros à destination de la Fédération des commerçants de centre-ville qui œuvre au renforcement commercial du cœur de notre cité et notamment l'organisation du marché de Noël.

INVESTISSEMENT / FONCTIONNEMENT

- Fédération des commerçants du centre-ville d'Amiens :

120 000 €

- Syndicat des commerçants non sédentaires :

10 000 €

- Divers

30 000 euros

(dont FISAC - Label Amiens - communication - adhésion centre-ville en mouvement - plateforme franchiseur / franchisé, Vitrine numérique pour les commerçants) :

- Investissements) : création d'un sas d'entrée halle au frais / fisac :

67 500 €



L'ACTION INTERNATIONALE

Amiens métropole a formalisé, dans son institution, l'action européenne et internationale grâce à une Mission Europe et International. Se positionner au niveau de l'international contribue à mettre en place une stratégie d'attractivité de notre territoire et de son rayonnement à l'étranger.

Les objectifs stratégiques de l'action européenne et internationale au travers de ses différents rôles :

- animateur d'équipe, de réseaux et de territoires ;
- accompagnateur des porteurs de projets ;
- responsable des accords de coopération ;
- veille, de recherche de financements pour les projets des services de la collectivité ;
- contributeur à la stratégie d'attractivité et de rayonnement du territoire.

Elle s'organise autour de trois actions principales :

- La coopération européenne ;
- La coopération internationale ;
- La participation à des réseaux européens et internationaux.

LES OBJECTIFS 2020

1. Optimiser les financements européens et internationaux, être en veille sur toutes les thématiques, appels à projets et fonds spécifiques.

La Mission internationale valorise les projets des directions par son action transversale et permet de bénéficier de nouvelles recettes. Elle concentre son action sur la coopération territoriale européenne (programmes INTERREG/fonds FEDER) et les programmes sectoriels de l'Union Européenne (ERASMUS+, Horizon 2020, Europe Créative, etc...).

2. Communiquer et transmettre les informations, échanger sur les bonnes pratiques, mettre en place des démarches communes et accompagner des services.



L'ACTION INTERNATIONALE

3. Promouvoir la destination Amiens et son territoire, en valorisant l'offre culturelle, économique et touristique auprès des partenaires étrangers. Toutes les actions sont menées dans le but de faire rayonner la ville et de renforcer plus largement l'attractivité du territoire métropolitain. Participation au groupe de réflexion « action internationale et attractivité » du territoire mis en place par Cités Unies France.

Mise en œuvre du projet européen « E-MOB » INTERREG Europe en collaboration avec la mission mobilité et le cluster ENERGEIA.

4. S'appuyer sur les réseaux locaux, nationaux, européens et internationaux.

La Mission représente la ville dans plusieurs réseaux pour partager ses savoir-faire et participer aux débats sur les grands enjeux qui la concernent (EURO-CITIES, CUF, AFCCRE...).

Mise en place et suivi du projet INTERREG France Manche Angleterre, GO TRADE (recettes escomptées : 189 259 €) ;

Mise en place et suivi du projet INTERREG France Manche Angleterre, PONTOON (recettes escomptées : 71793,03 €)

5. Accompagner et encourager les directions mais aussi les entreprises locales, associations et partenaires à développer leurs activités à l'international...

L'objectif et le défi sont de faire connaître, en interne et auprès de l'ensemble des habitants, l'action internationale de la ville et de la métropole. La Mission est un relais pour engager le dialogue auprès des habitants à ce sujet via les instances de la démocratie locale et le tissu associatif.

6. Mettre en place des actions publiques pour la ville et la Métropole, participer à des événements d'envergure.

Suivre la mise en œuvre de la nouvelle programmation européenne 2021-2027.

RECETTES ESCOMPTÉES :

■ Projet INTERREG France Manche Angleterre / GO TRADE :
189 259 €

■ Projet INTERREG France Manche Angleterre / PONTOON :
71 700 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020 :

■ Ville :
7 000 €



L'ACTION INTERNATIONALE

- Poursuivre et développer les échanges Amiens – Nador (Maroc), projet éducatif notamment ;
- Poursuivre et développer les échanges Amiens – Santa Catarina (Cap Vert) volet deux formation, mise en œuvre du dossier de financement FICOL auprès de l'AFD ; accueil de nouveaux stagiaires cap verdiens au Service de l'eau d'Amiens ; Accord pédagogique entre une école amiénoise et une école de Santa Catarina ;
- Poursuivre et développer les échanges Amiens – Mianyang (Chine, éducation, économie tourisme, culture, smart city) ;
- Suivre l'accord de coopération entre Amiens (Australie) et Amiens (ANZAC Day, éducation, culture, économie, tourisme, projet de construction de pont au jardin des plantes, invitation officielle à Amiens en Australie) ;
- Mettre en place un accord de coopération entre Xochimilco (Mexico) et les Hortillonnages d'Amiens, réfléchir à la mise en œuvre d'un dossier de financement FICOL ;
- Suivre et participer aux actions en lien avec le label RAMSAR.



POLITIQUE DE LA VILLE

LE CONTEXTE

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, publiée le 21 février 2014, a défini de nouvelles méthodes de travail pour la politique de la ville et une géographie prioritaire plus resserrée dans un souci d'optimisation des moyens. Dès 2014, **Amiens Métropole a fait partie des 12 sites préfigurateurs des nouveaux contrats de ville** et a dû relever ce défi majeur. Un an après, le 20 février 2015, l'État, le Conseil Régional de Picardie, le Conseil Départemental de la Somme, Amiens Métropole et la ville d'Amiens signaient le Contrat de ville 2015-2020 et s'engageaient dans une politique de développement social et urbain pour les 6 quartiers prioritaires (Amiens Nord, Etouvie, Marcel Paul/Salamandre, Philéas Lebesgue/Condorcet, Pierre Rollin et le quartier des Parcheminiers) autour de 5 axes stratégiques clairement identifiés :

- **Axe 1** : L'accès à l'emploi, l'insertion, le développement économique et la création d'entreprise
- **Axe 2** : La réussite éducative de la maternelle à l'âge adulte, la lutte contre le décrochage scolaire et la réaffirmation du rôle éducatif des parents

- **Axe 3** : Renouvellement urbain, habitat et qualité du cadre de vie
- **Axe 4** : Prévention, santé et tranquillité publique
- **Axe 5** : Sport et Culture vecteurs de cohésion sociale

Le lancement d'une démarche d'évaluation à mi-parcours permet de compléter les objectifs sous la forme d'un nouveau document : **le Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)** comprenant 8 nouveaux défis qui sont mis en œuvre dans le cadre de l'appel à projets du contrat de ville 2020.

1. Soutenir et développer la vie économique dans sa dimension sociale et solidaire,
2. Faire du numérique un levier de réussite pour les habitants et d'attractivité pour les quartiers,
3. Favoriser l'inclusion sociale et citoyenne notamment en développant la médiation sous toutes ses formes,
4. Agir sur les mobilités quotidiennes en proposant des solutions adaptées aux habitants des quartiers,
5. Renforcer la mixité sociale en réussissant la diversification sur les quartiers,



POLITIQUE DE LA VILLE

6. Valoriser les jeunes et développer leur réussite personnelle et professionnelle,
7. Renforcer l'action en matière de santé mentale et de prévention contre les addictions,
8. Impulser une nouvelle dynamique sur les volets sport et culture en favorisant les décroissements et le changement d'échelle.

La Direction de la Politique de la Ville a pour objectif de piloter et de coordonner, avec ses partenaires, l'ensemble de cette stratégie d'intervention au sein des quartiers prioritaires.

LES OBJECTIFS 2020

- Mettre en œuvre opérationnel du nouveau programme de renouvellement urbain suite à la signature de la convention ANRU effective depuis le jeudi 10 octobre 2019. Ce démarrage nécessitera un renforcement des outils de communication pour accompagner le déploiement du programme et faciliter sa bonne compréhension par l'ensemble des acteurs locaux dont les habitants.
- Poursuivre et finaliser les projets emblématiques du renouvellement urbain des quartiers prioritaires amiénois : les projets Coursive et le Colvert. Le projet de restructuration de l'îlot Colvert a été engagé au plan opérationnel au tout début de l'année 2019 avec le lancement de la construction du pôle commercial sous maîtrise d'ouvrage de l'EPARECA. S'inscrivant dans la même dynamique de projet, Amiens Métropole engage près de 4 millions d'euros pour ce projet depuis 2018 (principalement dédiés aux rachats de cellules commerciales, à des travaux préparatoires et d'accompagnement du projet (déplacement de réseaux, aménagements pour la relocalisation du marché de plein vent). Le coût total du projet (création



POLITIQUE DE LA VILLE

d'un nouveau centre commercial par l'EPARECA, aménagement des espaces publics par Amiens Métropole dont le déplacement du marché) s'élève à près de **15 Millions d'€**.

Après la requalification de l'avenue de la Commune de Paris, la création d'une nouvelle voie au niveau de l'avenue du Pays d'Auge et l'acquisition des cellules commerciales nécessaires à la maîtrise foncière du site, le projet des Coursives se poursuit en 2020 avec l'aménagement des espaces publics en lien avec la construction du pôle commercial et médical.

- La programmation annuelle du Contrat qui fait suite au lancement de l'Appel à projets 2020 du Contrat de Ville mobilisant à hauteur de **1,5 M€** le budget métropolitain et destiné à soutenir des actions répondant aux 5 axes stratégiques du Contrat de Ville.

CONTRAT DE VILLE

- AMIENS MÉTROPOLE :
1 500 000 €
- ÉTAT :
1 318 000 €
- CONSEIL DÉPARTEMENTAL :
droit commun à mobiliser
- CONSEIL RÉGIONAL :
crédits spécifiques pour chaque EPCI disposant d'un contrat de Ville, celui d'Amiens bénéficiant de
122 000 €
en fonctionnement et
135 000 €
en investissement



POLITIQUE DE LA VILLE

À partir de 2020, **Amiens Métropole** et la **ville d'Amiens** seront engagées dans la phase de déploiement effectif de la convention NPNRU. Cette nouvelle phase du NPNRU se déroule sur la base des projets urbains et validés au sein de notre nouvelle convention :

En 2020, les principaux investissements portés par la Direction de la Politique de la Ville concerneront :

- L'aménagement d'une Maison des Projets pour le quartier Etouvie ;
- Le lancement de la mise en œuvre du projet urbain sur le quartier Pierre-Rollin (concertation préalable, constitution d'une DUP) ainsi que la réalisation de premières opérations d'aménagement urbain (requalification des rues Vallauris et Dortmund) ;
- Le démarrage du projet d'aménagement de l'îlot Sud d'Etouvie (ex Village des écoles) qui constitue une opportunité pour amorcer la diversification de l'habitat sur ce secteur ;

L'engagement des projets d'aménagement urbain sur les quartiers Nord en accompagnement des projets de réhabilitation et de construction de logements (rue Montaigne, rue Fafet).

PROJETS URBAINS :

313 M€

déployés par tous les partenaires du projet dont :

148 M€ Quartiers Nord

78,5 M€ Etouvie

33 M€ Pierre Rollin

53,5 M€ reconstruction de logements locatifs sociaux

ENGAGEMENTS JUSQU'EN 2026

AMIENS MÉTROPOLE :

15,7 M€ dont

12,7 M€ de charge nette en tant que maître d'ouvrage et

2,9 M€ de subventions

VILLE D'AMIENS :

41,8 € dont

28,1 M€ de charge nette en tant que maître d'ouvrage et

13,7 M€ de subventions



LES ESPACES PUBLICS

LE CONTEXTE

La requalification des espaces publics est une priorité de la collectivité et d'Amiens Métropole pour favoriser toutes les mobilités et notamment les plus douces et embellir la ville.

La mise en service en 2019 du BHNS est une étape majeure de cette requalification.

En 2020, nous devons optimiser le fonctionnement de ce nouveau service et poursuivre les efforts afin de maintenir une bonne fluidité des déplacements.

LES OBJECTIFS 2020

- conforter la disponibilité d'un stationnement adapté en ville
- mettre à niveau des espaces publics
- penser la qualité des espaces verts pensés comme vecteur de la transition écologique

> LE STATIONNEMENT

Les enjeux multiples se traduisent au sein du budget principal en ce qui concerne le résidentiel et le stationnement en surface ainsi qu'au sein du BA stationnement pour les parkings en ouvrage.

En 2020, nous poursuivons la politique d'équipements des zones retenues au titre du résidentiel après concertation (en cours à St Honoré) et de maîtrise des dépenses en maintenant globalement le nombre d'horodateurs grâce à une répartition adaptées dans les quartiers déjà équipés.

En ce qui concerne les parkings en ouvrage, l'effort sera poursuivi dans la mise en conformité de ceux-ci. Les études nécessaires pour la réalisation indispensable d'un parking en silo Gare la Vallée, compte-tenu des développements en cours prévus, et la mise à niveau du parking des 3 cailloux suite à l'audit techniques réalisé en 2019 seront engagées en 2020.

BUDGET 2020

INVESTISSEMENT :

200 000 €

Modernisation des parkings (budget annexe stationnement) : ascenseur à Amiens 2 et rénovation du local accueil au parking Saint Leu

200 000 €

Étude parkings : consultations d'une AMO pour le futur parking de la Vallée Idéale et sur la rénovation du parking Trois Cailloux (budget annexe stationnement)

600 000 €

Mise en conformité des systèmes de sécurité incendie Parkings : parking PERRET (budget annexe stationnement)

600 000 €

Stationnement résidentiel : Renouvellement d'horodateurs, extensions de zones résidentielles

FONCTIONNEMENT :

520 000 €

Maintenance des horodateurs et gestion du stationnement sur voirie.



LES ESPACES PUBLICS

> LES INFRASTRUCTURES

Au titre des infrastructures, la poursuite de la modernisation des voiries municipales avec notamment des projets majeurs sur les sites suivants est prévue :

- rue Haute des champs,
- chemin de Vauvoix et Longpré,
- Route de Rouen,
- Rue de Grâce,
- Rue Alexandre-Dumas,
- Rue de Doullens,
- Rue Renée-Cossin
- Rue Béranger
- Rue Fernel

En complément de ces opérations, la requalification des jalonnements, la modernisation de l'ensemble de la signalétique directionnelle sur le territoire amiénois suite à l'approbation du schéma directeur de signalisation seront réalisées.

> LES ESPACES VERTS

Le développement progressif des espaces verts dans notre ville déjà doté d'un patrimoine arboré remarquable se poursuit en 2020 avec en particulier :

- La livraison du nouveau site de production horticole délocalisé du Jardin des plantes à Rivery,
- L'attention particulière portée au renouvellement de la 4^e fleur qui symbolise à la fois la qualité de nos espaces verts et l'exemplarité des modes d'entretien de ceux-ci.

■ CRÉDITS DE PAIEMENT VOIRIE

5,9475 M€

dont :

3,1 M€ TTC

Aménagement de la Route de Rouen, partie comprise entre le carrefour de la Libération et la limite d'agglomération avec Pont-de-Metz

445 K€ TTC

Rue de Grâce - desserte de la ferme de Grâce

485 K€ TTC

Rue Alexandre Dumas - aménagement d'un parking à la place de l'ancienne piscine Valleray et sa voie d'accès



LES ESPACES PUBLICS

> LES OUVRAGES D'ART

Indépendamment de la gestion courante des ouvrages, **3 dossiers d'importance** vont nécessiter un suivi particulier en cette année 2020 :

- Chemin de la Montagne : lancement d'une étude géotechnique complémentaire afin de définir les solutions technique visant à stabiliser le versant situé en surplomb des habitations – réalisation travaux de drainage et de confortement.
- Passerelle des Australiens (opération à caractère commémoratif) : installation d'une passerelle militaire entre la rue de la Résistance et le Jardin des plantes : réalisation des études géotechniques, dimensionnement des fondations et aménagements complémentaires.
- Rénovation de la passerelle Samarobriva.

ESPACES VERTS

■ INVESTISSEMENT

975 603 €

Délocalisation de l'outil de production du jardin des plantes

50 000 €

maintien de la 4^{ème} fleur dont

15 000 €

pour le dossier de candidature et

35 000 €

de réfection de massifs

OUVRAGES D'ART

■ INVESTISSEMENT

720 000 €

de contribution publique



PROSPECTIVE ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

LE CONTEXTE

La direction de la Maîtrise d'Ouvrage – urbanisme et construction, manage les projets d'équipements (neufs ou réhabilitations) et d'aménagement en assurant d'une part, le pilotage en régie desdits projets pour le compte des différentes directions (culture, sport, patrimoine, enfance, jeunesse, ...) et d'autre part, en assurant une mission de contrôle des opérations lorsque la maîtrise d'ouvrage est confiée à un tiers (concessions d'aménagement, mandats,...).

Elle gère ainsi des dossiers transversaux pour lesquels le fonctionnement en mode projet est la règle, en particulier dans le cadre de projets complexes tels que la **rénovation du Musée de Picardie**, la requalification du Parc zoologique, la requalification urbaine et commerciale de l'îlot du Colvert ou encore, la **restructuration de l'îlot des Coursives**.

À travers l'activité du **Service Archéologie préventive d'Amiens Métropole** (SAAM), la Direction assure en outre les opérations d'archéologie préventive, réalise les diagnostics et opérations de fouilles en coordination avec les plannings prévisionnels des opérations et assure une restitution aux publics. Le SAAM agit sur l'ensemble de la métropole amiénoise en réalisant en amont des opérations publiques ou privées, les diagnostics et les fouilles nécessaires à la prise de décision. Le SAAM conseille les chefs de projet, gère l'interface avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et communique régulièrement aux publics les résultats de ses activités (expositions, conférences, etc.).



PROSPECTIVE ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

LES OBJECTIFS 2020

L'année 2020 sera notamment marquée par :

- la réouverture du musée de Picardie, agrandi et rénové, au 1^{er} trimestre (fin des travaux en décembre 2019),
- le réaménagement et le développement du parc zoologique :
 - la fin des travaux du Pavillon bleu en juin et l'ouverture du futur restaurant au cours de l'été,
 - la livraison des zones « Archipels » et « Rivages » en janvier pour une ouverture au public le 1^{er} février,
 - l'engagement des travaux de construction du bâtiment d'accueil et de l'aménagement de la plaine africaine au cours du second trimestre,
- l'ouverture du nouveau centre commercial sur le site du Colvert au cours de l'été et la démolition de l'actuel bâtiment commercial au cours du second semestre,
- la rénovation urbaine du quartier Etouvie :
 - la construction des pôles commercial et de santé,
 - l'aménagement d'une nouvelle rue le long de l'immeuble des Coursives,
 - l'engagement, en fin d'année, de la construction de la médiathèque,
- sur le quartier Pierre Rollin, l'ouverture de la nouvelle crèche Germaine Dulac au cours du 1^{er} trimestre (réception des travaux début janvier),
- la mise en service, en septembre prochain, du nouveau bâtiment abritant le centre social ALCO (réception des travaux en juillet),
- le démarrage des travaux de construction de la nouvelle salle de musiques actuelles, au cours du dernier trimestre 2020,
- le lancement effectif du projet Vallée idéale en ZAC Gare la Vallée et la poursuite des programmes dans les ZAC intercampus et Renancourt.



PROSPECTIVE ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

Concernant plus précisément l'activité du service Archéologie préventive, l'année 2020 verra notamment :

- la remise des rapports afférents aux fouilles des terrains situés d'une part, rue de la Résistance et d'autre part, rue de la Vallée (Orange Bank) ainsi que les rapports liés à la surveillance du réseau de chaleur ;
- la réalisation de deux fouilles dont le planning est déjà confirmée : celle du plateau ferroviaire de la ZAC Gare la vallée de mi-mars à mi-juin, et celle du site d'implantation de la future nouvelle salle des musiques actuelles à Saint-Leu à partir de fin août ;
- la réalisation de plusieurs diagnostics dont celui de la rue de Mai ;
- la participation à l'exposition Archéologie en Bulles (exposition prêtée par le Musée du Louvre et déployée au Musée de Picardie et au Festival de la BD).

LES CHIFFRES CLÉS en Investissement / Fonctionnement

Le portefeuille des opérations qui seront en cours d'études ou de réalisation en 2020, et dont le management de projet est confié à la Direction Maîtrise d'Ouvrage, représente un investissement total d'environ **106 M€** (**25,4 M€** pour la ville et **81 M€** pour Amiens Métropole).

La Direction assure en outre le suivi des Z.A.C. initiées par la Ville d'Amiens ou par Amiens Métropole dont le montant total des investissements portés par les collectivités s'élève aujourd'hui à près de **103 M€** pour Amiens Métropole et **21 M€** pour la ville d'Amiens.

Les évolutions budgétaires sollicitées au titre du BP 2020 portent sur l'opération de rénovation et d'extension du Musée de Picardie et sur l'augmentation des participations versées par les collectivités aux bilans d'aménagement ou encore des montants afférents aux rachats d'ouvrages dans les ZAC conformément aux C.R.A.C.L. approuvés.

INVESTISSEMENTS

PROJETS PILOTES

106 M€ dont
25,4 M€ ville
81 M€ métropole

SUIVI DES ZAC

21 M€ ville
103 M€ métropole

MUSÉE DE PICARDIE

21 M€

AP

32 M€



PROSPECTIVE ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

Le budget du Service Archéologie préventive est un budget annexe. Depuis 2016, les recettes se composent d'une part, d'une subvention de l'Etat calculée à partir de la surface des diagnostics réalisés et d'autre part, des montants des fouilles réalisées, établis sur devis proposés aux maîtres d'ouvrage concernés, à partir des prescriptions de la DRAC Hauts de France.

L'arrêté du 2 novembre 2016 fixant la période de référence, la valeur par mètre carré et les critères de majoration en fonction du niveau de complexité des opérations de diagnostic d'archéologie préventive, permet d'évaluer la subvention versée par l'Etat à l'opérateur en prenant comme période de référence, prévue à l'article R. 524-35 du code du patrimoine, les 12 mois précédant le 31 mai de l'année de la demande de subvention.

ARCHIVES

SUBVENTIONS ÉTAT

- Diagnostics

496 000 €

- Rapports d'opérations

180 000 €

- Démarrage des fouilles

200 000 €



LE RÉSEAU DE CHALEUR ET LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

LE CONTEXTE

La prise en compte des différents bilans nécessaires à l'élaboration du Rapport annuel développement durable 2019 permet de mettre en perspective bien des politiques publiques reliées aux enjeux de développement durable et d'environnement que sont le climat, la biodiversité, l'environnement, la santé, et l'accès aux droits humains, logement, emploi, éducation, culture,... La transversalité des enjeux environnementaux et énergétiques va au-delà des domaines d'intervention, des budgets pouvant être dédiés aux délégations Environnement ou Rénovation énergétique de l'Habitat.

Au nom de ces domaines de compétence dont celle de production d'énergie avec la mise en œuvre du réseau de chaleur et le projet de centrale solaire, des engagements ont été pris avec notamment la Convention des maires pour une énergie durable, la démarche Citergie commune avec l'agglomération qui a abouti au PACTE, plan d'actions pour le climat et la transition énergétique, adopté fin 2018, mais aussi à la mise en place et au financement d'un dispositif conséquent et concret

d'aide financière aux particuliers pour la rénovation énergétique de leur habitat.

OBJECTIFS, ACTIONS ET PROJETS 2020

Atteindre les objectifs d'efficacité et de sobriété énergétique, générant dépenses et recettes :

- pour le patrimoine public, avec la poursuite des travaux d'économie d'énergie, dont le financement est pourvu en partie par le gain important des Certificats d'Economie d'Énergie, engrangé grâce au concours de notre partenaire Certinergy et résultant des précédents travaux menés par la Ville en ce sens, en rappelant que les CEE ont été largement bonifiés par la labellisation Territoire à Énergie Positive (TEPCV) obtenue en 2015.
- pour l'habitat privé, afin de favoriser sa rénovation énergétique et de lutter contre la précarité énergétique, Amiens a décidé de déployer un dispositif conséquent d'aides financières aux travaux des particuliers, en lui affectant un montant correspondant à la redevance



LE RÉSEAU DE CHALEUR ET LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

perçue au titre du nouvel équipement de réseau de chaleur urbaine. À noter le développement du dispositif grâce aux moyens de conseil et de communication supervisés par la plateforme d'accompagnement LAURE, avec en appui ses outils comme la thermographie, et prochainement le cadastre solaire.

- la recherche d'une autonomie énergétique vis-à-vis des énergies fossiles passe par l'implication dans l'essor des énergies renouvelables, avec la poursuite d'appel à projets en ce sens.

RECETTE :

- Redevance Réseau de chaleur :

408 000 €

DÉPENSES :

- En enveloppe d'investissement :

260 000 €

- En fonctionnement pour diverses prestations

86 600 €

INVESTISSEMENTS :

- Finalisation du réseau de chaleur :

2,8 M€

The background features a pattern of stylized green leaves in various shades, creating a natural and organic feel. The leaves are layered and semi-transparent, with some appearing darker and others lighter, giving a sense of depth and movement.

4

**DES SERVICES SUPPORTS
PERFORMANTS ET OPTIMISÉS**



DES SERVICES SUPPORTS PERFORMANTS ET OPTIMISÉS

En 2020, la ville poursuivra son action engagée depuis 6 ans pour optimiser les moyens alloués aux services afin de :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement
- contenir l'endettement en diminution depuis plusieurs années
- finaliser la réalisation des projets d'investissements prévus dans la PPI 2015-2020

L'effort d'organisation, l'attention portée à chaque euro dépensé et l'engagement de tous nos collaborateurs restent indispensables car ces actions doivent être pluriannuelles.

En particulier en 2020, nous réaliserons les priorités d'investissement dans les systèmes d'information afin de consolider nos infrastructures et moderniser les outils au service des politiques publiques.

Nous devons également préparer les outils budgétaires nécessaires à la préparation des prochaines échéances tant budgétaires (avec la contractualisation avec l'Etat) qu'en termes de Plan Pluriannuel d'Investissement à venir.



LES ACHATS

LE CONTEXTE

Le nouveau code de la commande publique entré en vigueur le 1^{er} avril 2019 modernise et simplifie le droit de la commande publique et offre un cadre plus favorable à la performance socioéconomique et environnementale de l'achat, à l'accès à la commande publique des PME et à l'innovation. Pour la Ville d'Amiens, le CCAS de la Ville d'Amiens et Amiens Métropole, les achats d'investissement et de fonctionnement représentent globalement un montant de 237 millions d'euros en 2017 et de 305 millions d'euros en 2018. Ces achats sont ventilés dans 470 familles d'achats (nomenclature 2006).

Ainsi, la collectivité concentre ses moyens pour l'atteinte de **3 objectifs** :

- **Acheter au juste besoin au juste moment** en travaillant sur la juste fonctionnalité du produit ou du service, en optimisant les moyens déjà présents dans notre collectivité pour éviter l'achat inutile ou redondant et en surveillant les échéances des marchés afin de livrer dans le bon délai.
- **Acheter** au bénéfice de la collectivité et de sa responsabilité sociétale en trouvant pour chaque famille d'achat le **bon équilibre de performance socioéconomique et environnementale** et le traduire explicitement dans nos marchés.
- **Améliorer en continu le processus achat** en mesurant à l'aide d'indicateurs la pertinence des mesures prises pour atteindre les objectifs notamment à travers l'exécution des marchés.

La montée en puissance de la centrale d'Achats d'Amiens Métropole est aussi un moyen de rationaliser les procédures en passant une unique procédure de consultation pour l'ensemble de ses adhérents au lieu d'une pour chaque collectivité.

- **18** marchés à « enjeux » à renouveler (période 2020-2023)
- **14** procédures à renouveler accompagnées par la direction des achats depuis l'expression du besoin en 2019
- **50** procédures validées en 2019 par la direction des achats (expertise techniques d'achats et prise en compte du développement durable)



LES ACHATS

LES OBJECTIFS 2020

- **Poursuivre la simplification des procédures et conforter la démarche de construction des marchés transversaux** (transport avec chauffeur, communication, traduction et interprétariat, études environnementales,...).
- **Poursuivre la démarche d'optimisation des achats** (programmation du renouvellement du parc des véhicules, plan pluriannuel de révision des dotations habillement, rationalisation des références des matériaux du bâtiment, des produits d'entretien,...).
- **Poursuivre les efforts en matière de réemploi et de mutualisation** des biens déjà présents dans notre collectivité.
- **Élaborer un référentiel interne de prise en compte des préoccupations environnementales** dans les marchés.

- **Développer les connaissances sur techniques d'achat au sein de la collectivité avec le groupe achats-méthodes** (fiche outil sur le sourcing, sur l'utilisation des labels, sur l'anticipation de la construction des marchés, ...)
- **Mettre en œuvre et animer Le Schéma de Promotion des Achats Publics (SPASER)** qui sera examiné fin 2019 par le conseil municipal.

BUDGET 2020

■ INVESTISSEMENT :

Pour la Ville, une AP de

2 550 000 €

et des CP 2020 de

666 456 €

Pour la Métropole, une AP de

8 222 219 €

et des CP 2020 de

1 510 000 €

ACHATS D'INVESTISSEMENT
ET DE FONCTIONNEMENT :

237 M€ en 2017

305 M€ en 2018

sur **470** familles d'achats

■ BUDGET DE FONCTIONNEMENT :

3 110 497 €



L'IMMOBILIER ET LA LOGISTIQUE

La Direction de l'Immobilier et de la Logistique a pour vocation principale de garantir la bonne gestion du patrimoine immobilier de la collectivité, en lui permettant notamment de construire et mener une stratégie immobilière. A ce titre, elle assure les acquisitions/cessions et la gestion immobilière, elle apporte aux porteurs de projets les compétences en matière d'ingénierie de la construction, elle est l'un des acteurs de la mise en œuvre du système d'information patrimonial.

En matière logistique, elle a pour mission d'apporter des moyens et le support nécessaires au fonctionnement des différents services (véhicules, fêtes et événements, ...).

LES SERVICES IMMOBILIERS

Les services immobiliers ont en charge, d'une part les acquisitions et cessions de biens immobiliers de la collectivité qu'ils soient bâtis ou non bâtis ; d'autre part la gestion immobilière (baux, conventions, autorisations d'occupation) du patrimoine que la collectivité occupe ou détient (terrains nus, terres agricoles, bois, bureaux, commerces, , centres d'appels, logements, ...). Ils apportent leur concours et le support nécessaire à la réalisation des grands projets (rénovation urbaine, voirie, BHNS, Lune des Pirates, ...)

LES OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2020

- Optimiser la gestion immobilière
- Engager l'état des lieux préambule à la construction d'une stratégie immobilière



L'IMMOBILIER ET LA LOGISTIQUE

LA MISSION QUALITÉ-SÉCURITÉ -ENVIRONNEMENT ET LE SYSTÈME D'INFORMATION PATRIMONIAL

La collectivité s'inscrit dans une démarche transversale d'amélioration continue dans les domaines de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement (QSE) et a fixé les objectifs suivants :

- Optimiser le service rendu, pour satisfaire les usagers en toute efficience.
- Poursuivre le développement d'une véritable culture Santé et Sécurité.
- Maîtriser et réduire autant que possible nos impacts environnementaux et prévenir tout risque de pollution.

LES OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2020

- Compléter la gestion documentaire et les données techniques du patrimoine gérées par une application numérique.
- Compiler les données d'exploitation du patrimoine afin d'en définir le coût global.
- Mettre en place des revues de process dans les services utilisateurs.
- Mettre en place le système de gestion dynamique des véhicules.



L'IMMOBILIER ET LA LOGISTIQUE

L'INGÉNIERIE DE LA CONSTRUCTION

Les Services du pôle Ingénierie de la Construction (Programmation, Maîtrise d'œuvre, Régie d'intervention et de travaux, Exploitation-maintenance-énergie) réalisent notamment les études, les démarches administratives (permis de construire, demande préalable, autorisation de travaux d'aménagement...) et le suivi de certains travaux, le pilotage de l'exploitation (contrôles réglementaires), de la maintenance, de la sécurisation dans les domaines du bâtiment. Ils ont en charge la gestion des marchés énergétiques (notamment le chauffage des locaux) et des fluides, ainsi que les contrôles périodiques de sécurité et la mise en conformité des installations. Ils travaillent en coordination avec les directions de proximité et la direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine

LES OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2020

- Rationaliser les coûts d'exploitation des bâtiments, notamment sur le plan énergétique (suivi des consommations, travaux d'isolation, optimisation des systèmes de chauffage, raccordement au réseau de chaleur, ...).
- Terminer le raccordement des chaufferies au réseau de chaleur.
- Développer le réseau de vidéosurveillance.
- Terminer l'établissement des Dossiers Techniques Amiante et engager les actions correctives nécessaires.



L'IMMOBILIER ET LA LOGISTIQUE

LES SERVICES LOGISTIQUES

L'unité Garage a en charge la gestion et la maintenance du parc de matériel motorisé (véhicules légers – poids lourds – bennes à ordures ménagères – deux-roues – espaces verts – outillage divers), la distribution du carburant et la gestion d'un parc automobile mutualisé (Maison de la culture d'Amiens).

L'unité Fêtes et événements assure la logistique matérielle pour les événements publics organisés par la collectivité ou en collaboration avec elle. Des agents spécialisés assurent la maintenance et l'adaptation des matériels (menuiserie, électricité, métallerie).

LES OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2020

- Engager des actions d'optimisation de l'activité du garage.
- Réviser la gestion du parc de véhicules, l'ajuster aux orientations du PDA et rationaliser son exploitation
- Optimiser l'activité du garage.
- Intensifier la mutualisation des équipements entre les services.

- Pour la ville

6,69 M€

de travaux de 2016 à 2020.

Des Crédits de Paiement 2020
d'un montant de

1,625 M€

pour les gros travaux et mises en conformité des bâtiments et le raccordement des chaufferies aux réseaux de chaleur



LE NUMÉRIQUE ET L'INNOVATION

LE CONTEXTE

Amiens Métropole et la Ville se sont inscrites dans une dynamique de transformation, de modernisation de leur administration et des services qu'elles délivrent s'apparentant à une démarche d'amélioration continue.

Pour assurer la gestion de nombreux services (état-civil, inscriptions scolaires, inscription sur liste électorale, action sociale, gestion foncière et urbanisme, etc.), les Collectivités Territoriales doivent collecter des informations nominatives et organiser des fichiers manuels ou informatiques (numérisation des documents administratifs). En cela, le recours à Internet facilite le développement des télé-services locaux. Parallèlement, les dispositifs de contrôle liés aux nouvelles technologies se multiplient (vidéo-protection, applications biométriques, géolocalisation, etc.) aussi bien que le recours à divers logiciels destinés à faciliter les tâches quotidiennes et à optimiser la commande publique (dématérialisation des appels d'offres), et des e-services facilitant l'accès aux droits.

Les activités des services Amiens Métropole et de la Ville d'Amiens sont donc de plus en plus dépendantes

du numérique. Ces nouveaux services, pour certains déjà réalisés pour d'autres engagés, ne sont pas sans enjeu ni impact sur nos organisations, sur les stratégies de gestion, sur les finances et sur la communication avec les citoyens.

Aussi au tournant de la numérisation de la relation « citoyen » : l'e-administration (simplification administrative) est un axe important de la modernisation de l'action publique et répond à une demande effective des citoyens. La simplification des démarches administratives et l'amélioration des relations entre les administrés et l'administration constituent des finalités légitimes, sous réserve que des mesures de sécurité appropriées soient prévues et que les droits des personnes soient respectés.

Les systèmes d'information (SI) sont donc stratégiques d'une part pour garantir l'opérationnalité des processus et le traitement des flux de données et les informations produites ou reçues en interne et d'autre part pour contribuer à la performance et à l'efficacité des actions de nos collectivités.

- L'ensemble des délibérations du conseil municipal est désormais accessible en libre accès sur le site : amiens.fr
- **3** bornes wifi installées
 - place Gambetta
 - rue Gresset
 - Office du Tourisme



LE NUMÉRIQUE ET L'INNOVATION

LES OBJECTIFS 2020

- Poursuivre la démarche de changement d'une DSI de moyens à une DSI de services, passer d'une logique de gestion (plutôt back office) à une logique transversale.
- Accompagner la transformation numérique des territoires dans le cadre de la feuille de route numérique (Aménagement numérique, tiers lieux, usages numérique, service public de la donnée).
- **Piloter les projets d'investissements dont :**
 - La poursuite de la dématérialisation de la chaîne comptable, des marchés, des actes, du dossier agent (Ressources Humaines).
 - Le déplacement de la salle informatique de secours chez Somme Numérique et la mise en conformité de la salle serveur principale.
 - Le dialogue compétitif pour la refonte de notre infrastructure, refonte du réseau, du téléphone et du Wifi.
 - La migration des systèmes d'exploitation sur Windows 10.
 - Le développement de l'archivage légal.

- La modernisation des billetteries de la Maison Jules Verne, du Musée, du Zoo pour développer la vente en ligne.
- L'amélioration des SI et des outils pour plus d'efficacité de l'administration : Finance, crèches, service Hygiène et Santé Environnementale, SIG, Ecoles de Musique, Police municipale (Placiers marché).
- La sécurisation de nos SI en mettant en place d'un plan de résilience sécurité informatique.
- La refonte du site internet de l'Office de Tourisme.

FONCTIONNEMENT

- Amiens Métropole :
3 691 000 €
- Ville :
269 000 €

INVESTISSEMENT

- Amiens Métropole :
3 037 000 €
- Ville :
905 000 €
- **208 000 €**
de crédits de paiement



LES AFFAIRES JURIDIQUES ET GÉNÉRALES

LE CONTEXTE

La direction des Affaires juridiques et générales comporte :

- un service Juridique
- un service des Marchés publics
- un service Gestion des assemblées et des actes
- un service Archives et documentation
- un service Logistique administrative centralisée

LES OBJECTIFS 2020

- **Conforter la fonction juridique** afin de sécuriser et défendre les intérêts de la ville d'Amiens, d'Amiens Métropole et du CCAS, notamment au travers de dossiers contentieux et précontentieux, la production d'avis et d'études juridiques, les assurances et le suivi de dossiers de responsabilité, la gestion de procédures de police administrative, notamment des immeubles menaçant ruine.

- HONORAIRES DES AVOCATS ET AUXILIAIRES DE JUSTICE :
60 000 € sollicité en 2020 au titre des frais d'actes et de contentieux
- COTISATIONS D'ASSURANCES :
400 000 €
- LA RETRANSCRIPTION DES DÉBATS DES ASSEMBLÉES NÉCESSITE LA MISE EN PLACE, POUR 2020, DE CRÉDITS À HAUTEUR DE
14 300 € pour la Ville d'Amiens



LES AFFAIRES JURIDIQUES ET GÉNÉRALES

- En coordination avec la fonction achat, **consolider la fonction commande publique** des marchés publics de plus de 90 000 € HT.
- **Sécuriser la gestion des actes du conseil municipal**
Les actes pris par le maire d'Amiens, le président d'Amiens Métropole, le président du CCAS d'Amiens et le président du comité syndical Europamiens dans le cadre des délégations qui leur ont été confiées par les conseils.
- **Suivre les procédures administratives**
Les procédures administratives relatives à la préparation des réunions des bureaux municipaux, des bureaux d'Amiens Métropole, des commissions de travail des conseils et des instances délibérantes de la ville d'Amiens et de son CCAS, d'Amiens Métropole et du comité syndical Europamiens.
Ce service a également en charge la transmission des actes au contrôle de légalité, notamment les décisions, délibérations et arrêtés.
- **Consolider les archives et la documentation** dans le cadre de la collecte, le tri, le classement et la mise en valeur des archives produites et reçues par la ville d'Amiens et Amiens Métropole.

- LA CENTRALE D'ACHATS AMCA, MISE EN PLACE DÉBUT 2017, CONNAIT UNE MONTÉE EN PUISSANCE

166 marchés étant utilisables par ses adhérents.



LES RESSOURCES HUMAINES

LE CONTEXTE

La Politique des Ressources Humaines contribue et accompagne la dynamique de transformation et modernisation de nos collectivités et conforte les processus d'amélioration continue du service public. Pour cela les services de la Direction des Ressources Humaines (DRH) se mobilisent dans le développement du capital humain (montée en compétence des agents, qualité de vie au travail,...) et joue également pleinement son rôle de soutien statutaire et réglementaire auprès de l'ensemble des agents, des collaborateurs.

Ces perspectives Ressources Humaines continuent d'être confrontées à de multiples mutations extérieures telles les évolutions législatives et/ou réglementaires en témoigne la loi de la transformation publique du 7 août 2019 dont les décrets sont attendus.

Dans une volonté de modernisation du service public couplé à une raréfaction des ressources, la DRH poursuit l'objectif d'identifier des leviers pour dégager de nouvelles marges de manœuvre financières et maîtriser la progression des budgets de fonctionnement.

LES OBJECTIFS 2020

Aussi afin de poursuivre les objectifs ambitieux, dynamiques et équitables de notre politique RH, seront engagés en 2020 plusieurs chantiers structurants :

- La mise en œuvre pratique de la loi de transformation publique pour laquelle 50 décrets d'application sont attendus.
- La structuration d'une nouvelle politique de rémunération en lien avec le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP).
- L'élaboration d'une gouvernance du temps de travail en adéquation avec les besoins de la Collectivité et garantissant le bien être des agents et leurs conditions de travail.
- Le renforcement des actions en faveur du Management.
- La construction d'un cadre de référence revisité en terme de recrutement et de mobilité en lien avec les enjeux d'aujourd'hui du marché de l'emploi.

- PERSONNEL PAYÉ PAR LA MÉTROPOLE ET REMBOURSÉ PAR LA VILLE :

60 973 283 €

Personnel permanent :

53 378 283 €

représentant 1478 postes

Personnel non permanent :

7 055 000 €

- INSERTION VILLE :

790 000 €

CDI Citadelle

55 000 €

remboursement Amiens Métropole
contrats d'apprentissage



LES RESSOURCES HUMAINES

- Le déploiement de la Déclaration Sociale Nominative, dispositif réglementaire impactant considérablement l'administration du personnel et les processus internes de gestion RH.
- La signature d'un nouveau contrat collectif de Prévoyance garantissant le maintien de salaire.
- L'installation d'une salle de formation spécifique pour les agents de la Collectivité.
- L'expérimentation d'un outil de déclaration dématérialisée des demandes de congés et des heures supplémentaires.
- Le développement des compétences au sein de la collectivité notamment à travers les formations.

■ FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES :

augmentation de

50 000 €

du budget de formation au
niveau du versement aux
organismes de formation hors
CNFPT (passage de 430 000 à

480 000 €



LA COMMUNICATION ET L'ANIMATION

LE CONTEXTE

- Lancement de la marque de territoire en octobre 2018.
- 2019, 1^{ère} année complète de fonctionnement du marché passé en été 2018 pour la distribution du JDA. Le coût de ce poste a plus que doublé, ce qui a conduit à réduire le nombre de numéros, passés de 40 en moyenne à 33.
- Édition d'un hors-série du JDA sous l'angle « ils participent à l'attractivité de notre territoire », recueil de portraits (2 000 exemplaires).
- Développement du service Communication numérique grâce notamment au recrutement d'une community manager : présence renforcée sur les réseaux sociaux (Twitter +15% abonnés/Facebook + 25% abonnés/Instagram + 110% abonnés).
- Livraison de a!miens l'Appli.

Les deux piliers de notre communication qui repose à la fois sur le service au quotidien (zone de chalandise Amiens Métropole voire le Grand Amiénois), et l'attractivité/la promotion (zone de chalandise Grande région, national voire international), s'ancrent en priorité sur les sujets valorisant la réussite, l'innovation et la qualité de vie (ville verte et bleue), le sentiment de fierté agissant comme un catalyseur.

CHIFFRES CLÉS

RÉSEAUX SOCIAUX :

- abonnés twitter
+15%
- abonnés facebook
+25%
- abonnés Instagram
+110%

BUDGET 2020

- **250 000 €** budget
2019 lié à l'attractivité du territoire



LA COMMUNICATION ET L'ANIMATION

LES OBJECTIFS 2020

- Maintenir le niveau de promotion d'Amiens naturellement. Privilégier la présence en affichage (métro/rue/gares - papier et numérique).
 - Enrichir les outils numériques mis en place : développement web/application, maintenance, augmentation du nombre de vidéos réalisées.
 - Inscrire le portail intranet dans le projet d'administration 2020-2026 avec la mobilisation des ressources notamment DSI, DRH, ...
 - Maintenir la régularité de la communication de service, s'inscrire dans une dynamique et amélioration continue des actions de relations publiques et de démocratie locale (stratégie affinée sur leur objet, qualité des réceptions, régularité).
- **JDA** : 34 numéros de septembre 2018 à juillet 2019
 - **Communication Numérique** :
Développement Web pour le site Amiens.fr
 - **Communication interne** : journée des agents et supports de communication internes (dont le journal l'Echo)
 - **Communication et Évènements** :
 - Ville : Fête Nationale (bal et feu d'artifice)
 - Foire de la St Jean
 - Marché de Noël
 - Un été à Amiens
 - **Relations publiques**
 - 20 000 personnes accueillies

■ Maintien du niveau de promotion d'« amiens naturellement »
250 000 € TTC
(fonctionnement)

■ Enrichissement des outils numériques et augmentation du nombre de vidéos, en plus de la veille média
70 000 € TTC

■ Maintien du niveau de fonctionnement pour les autres services avec un budget reporté à l'identique de 2019.



LA DÉMOCRATIE LOCALE

LE CONTEXTE

Visites de proximité chaque mardi de 17h à 19h toute l'année y compris pendant les vacances scolaires (excepté de mi-juillet à début septembre et de mi-décembre à début mars et les semaines où un Conseil Municipal est prévu), sur un périmètre proposé par le comité de quartier. Outil de démocratie locale, les visites de proximité s'inscrivent dans une démarche globale de mobilisation des habitants. Elles sont une méthode d'observation participative sous forme d'une balade à pied sur un parcours ciblé pendant laquelle habitants, élus et partenaires visitent ensemble le quartier afin d'élaborer un diagnostic commun. Ils relèvent les atouts, les faiblesses, les problèmes, les enjeux et/ou les besoins et les discutent. Les visites de proximité sont suivies autant que possible dans la réalisation des actions qui en découleront pour trouver une légitimité auprès des partenaires et des habitants.

Les opérations *Bonjour Madame le Maire* offrent la possibilité à chaque citoyen amiénois d'échanger avec Madame le Maire. En moyenne, lors de chacune opération, 20 personnes sont reçues en entretien. Tous les secteurs de la ville sont concernés.

Le public des balades urbaines, majoritairement jeunes seniors, tend à se renouveler grâce à l'intégration au programme de visites comme le zoo, la caserne des pompiers, ou encore l'inauguration de squares



LA DÉMOCRATIE LOCALE

LES OBJECTIFS 2020

- **Organiser les échanges de proximité** dans la continuité des actions déjà menées sous une forme restant à déterminer et selon les besoins à exprimer.

Les participants aux balades urbaines sont Amiénois mais proviennent aussi des communes d'Amiens Métropole : Allonville, Bertangles, Boves, Cagny, Camon, Longueau, Pissy, Pont-de-Metz, Poulainville, Saint-Fuscien, Sains-en-Amiénois, Salouël, Rivery. Nous avons également constaté que des habitants n'habitant pas le territoire d'Amiens Métropole (exemple : de Fieffes-Monstrelet ou Oresmaux) se sont rendus à plusieurs reprises aux balades urbaines.

- **Réviser les périmètres actuels des comités et envisager une évolution de l'organisation territoriale, travail engagé avec plusieurs comités de quartier.**

Afin de garantir une meilleure connaissance de l'implantation des projets immobiliers, les Comités de Quartier sont désormais associés à la toute première réunion de présentation.

Les riverains les plus proches du projet sont également invités à participer.

- **Développer, diversifier et reconnaître l'engagement bénévole des Comités de Quartier**, une campagne de communication visant à recruter de nouveaux membres (citoyens engagés, jeunes, profils nouveaux ...) a été menée (affichages Decaux, informations JDA, diffusion d'affiches ...).

- Fonctionnement

22 000 €

- Subvention

54 000 €

Reconduction des budgets 2019



LA DÉMOCRATIE LOCALE

- **Valoriser la mutation du territoire de la ville d'Amiens et des communes d'Amiens Métropole**

- Étendre l'organisation des balades urbaines aux communes limitrophes d'Amiens, sensibiliser à l'attractivité du territoire et rendre les habitants fiers de leur ville
- Consolider l'émergence des atouts du développement du territoire
- Valoriser les labels et récompenses de la ville (« Destination pour tous » ; « Ville conviviale, Ville solidaire » ; Prix du « Cœur de Métropole » ; « Ville active et sportive » ...)

- **Mobiliser les différentes strates de la population**

En concevant les parcours le plus en amont possible en lien notamment avec les directions thématiques de la collectivité et les acteurs locaux, il est possible de s'adapter aux différentes particularités de publics et porter une attention particulière sur une mobilisation plus large de tous les publics (ceci afin de pouvoir mobiliser des participants en fonction des contenus (jeunes, familles, « sans voix », personnes en situation de handicap, nouveaux arrivants ...) et en les fidélisant.

La diversité se trouve ainsi d'autant plus représentée.

- **Consolider l'espace d'expression et créer les conditions de participation**

- Innover dans les modes de participation (favoriser les échanges grâce à des sous-groupes quand cela est possible et en diversifiant les lieux de rencontre et de partage)
- Valoriser le savoir-faire des habitants (le fait-main, l'artisanat, les initiatives originales ...)
- Donner la parole à la fois aux élus, aux techniciens experts (historiens, sociologues, archéologues ...), aux acteurs locaux mais aussi à des habitants, sur des problématiques communes liées à la participation citoyenne

- **Maintenir l'évaluation continue**

Une évaluation régulière est proposée aux participations des balades urbaines. Elle permet de répondre au mieux aux attentes et aux besoins des habitants.



LA DÉMOCRATIE LOCALE

- **Repenser les visites de proximité et les modes aléatoires de démocratie participative de proximité et de mobilisation des citoyens :**

- Permettre aux habitants, grâce à leur expertise d'usage, de faire des préconisations en matière d'aménagement et d'apporter une réflexion collective et constructive fondée sur la prise en compte de l'intérêt général
- Repérer et corriger les éventuels problèmes portant sur l'espace public (éclairage, propreté, entretien, stationnement, marquage au sol, collecte des déchets ...) en associant les habitants aux autres acteurs du quartier (bailleurs sociaux, entreprises, commerces de proximité, associations...)
- Garantir un cadre de vie de qualité par une meilleure coordination des actions rassemblant les acteurs du quartier dans un souci de coconstruction

- **Développer la concertation numérique**

Plusieurs actions de concertation ont déjà été réalisées sur amiens.fr (votes via des formulaires par exemple), ou sur les réseaux sociaux.